

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 11 AVRIL 2022 - 52^e ANNÉE - N° 1232 - 4 € -

Observatoire à observer

Connaissez-vous Alain Lamassoure ? Ancien ministre des Affaires européennes, parlementaire européen de 1999 à 2019, il est, depuis novembre 2020, président de « l'Observatoire de l'enseignement de l'histoire de l'Europe » !

Émanation du Conseil de l'Europe et non de l'Union Européenne, ce « mirador » peu connu du grand public vise à faire connaître les différentes façons dont est enseignée l'histoire en Europe, tant au niveau des pratiques pédagogiques que des contenus, afin de favoriser les échanges entre les acteurs concernés à l'échelle de tous les pays membres, de mesurer différences et points communs et d'encourager si possible échanges et convergences. Nos lecteurs, apprécieront ce catalogue de « bonnes intentions européennes ! »

Le président Lamassoure insiste sur le fait qu'il ne peut y avoir d'enseignement de l'histoire unique à l'échelle de l'Europe et que la compétence des États dans ce domaine est incontestable. Jusque-là, rien à redire. Mais lorsque ledit président appelle à la construction de récits nationaux eurocompatibles, et s'inscrivant dans une « *multiperspectivité* », on commence à se faire du souci.

Lorsque le même personnage dénonce une campagne du Brexit marquée par le racisme anti polonais, on s'inquiète du raccourci. La campagne référendaire de 2016 fut loin d'être exemplaire, mais elle a témoigné du droit d'un peuple à disposer de lui-même. Sous couvert de promotion des droits de l'homme et de lutte légitime contre la xénophobie, on pourrait bien voir apparaître subrepticement une police de la pensée tout à fait inacceptable. Alors observons de près l'observatoire. ■



La France doit réarmer

La guerre en Ukraine et les menaces chinoises obligent la France à entreprendre son réarmement. Tel devra être l'objectif prioritaire du prochain quinquennat.

La dissuasion nucléaire demeure indispensable mais nous devons envisager en Europe et dans la zone indopacifique des menaces conventionnelles directes auxquelles la France aurait à répondre par des répliques militaires appropriées. Or notre pays n'est pas capable

de mener aujourd'hui des combats de haute intensité en raison des choix austéritaires faits par la gauche et la droite depuis la fin de la Guerre froide.

Nous devons rompre avec cette politique du laisser-aller et doter la nation des équipements, des effectifs et de la

logistique qui lui sont indispensables si elle veut défendre sa souveraineté partout dans le monde et jouer le rôle international conforme à son rang. La guerre en Ukraine sonne comme un ultime avertissement. **L'article d'Éric Cézembre en pages 2 et 3.**

Les guerres du Kremlin

Les dirigeants russes mènent une guerre conventionnelle en Ukraine et une guerre économique contre leurs adversaires de l'Ouest.

Qui décide à Moscou ? Vladimir Poutine assurément mais le président russe est au sommet d'un édifice institutionnel et au centre d'une galaxie de pouvoirs politiques, administratifs, industriels, militaires... Pour comprendre la situation en Russie, loin des hypothèses polémiques et paresseuses sur la folie de Poutine, il faut

regarder comment les divers cercles de l'élite ont été mobilisés ou contrôlés et comment l'opinion publique s'est ralliée au Kremlin, dans une guerre qui est brutalement conventionnelle en Ukraine et qui se prolonge par un affrontement économique de grande ampleur. **Notre entretien avec Jean-Robert Raviot, en pages 8 et 9.**

Dans ce numéro :

Page 5 : Enjeux agricoles.

Page 7 : La mer Noire et la guerre en Ukraine.

Page 11 : Radioscopie du progressisme.

Page 12 : Macron et le malheur français.

Page 14 : Un Commonwealth à la française ?

Page 16 : Éditorial : Nous voterons blanc.

D.R.

FLICKR - PHOTO : LAURENT QUÉRETÉ.

Pourquoi la France doit réarmer

La guerre en Europe et les menaces chinoises ébranlent le système de sécurité collective créé en 1945. Dans un monde de moins en moins sûr, la révision quantitative et qualitative de notre programmation militaire doit s'imposer comme un objectif prioritaire du prochain quinquennat.

L'invasion de l'Ukraine entraîne notre solidarité spontanée, mais surtout elle est caractéristique d'un monde où des États n'hésitent pas à user de leur puissance dans les relations internationales. Notre pays considère cette évolution comme une régression, et continue à promouvoir la diplomatie, le multilatéralisme. Notre politique de défense et de sécurité tend à un double objectif : protéger notre pays et ses citoyens, permettre que notre voix soit écoutée et respectée.

La France n'est seule ni dans sa politique internationale ni dans sa politique de défense. Son rôle de puissance d'équilibre suppose concertation et solidarité avec nos partenaires : en premier lieu, les autres États membres de l'Union européenne, mais aussi tous nos Alliés et les États qui concourent à nos efforts en faveur de la paix et du codéveloppement. L'Europe de la défense ne sera pas limitée à l'Union européenne, et inclut évidemment le Royaume-Uni. Elle ne peut être qu'une solidarité active et réactive d'États conscients de leurs responsabilités, non une machine bureaucratique engluée dans ses propres procédures de décision. diluer notre défense dans une armée européenne, où les efforts que sont en train de consentir nos partenaires leur donneront un poids accru, serait la garantie d'une impuissance qui ne servirait pas la paix.

La France joue un rôle particulier du seul fait de son statut de puissance nucléaire, membre permanent du Conseil de sécurité. Nous ne préparons pas la bataille mais défendons la paix.

Nous devons maintenir un équilibre entre capacités conventionnelles et dissuasion nucléaire, qui à elle seule ne peut éloigner la guerre. Le délitement, dans les dernières décennies, des capacités militaires de l'Europe, y compris dans notre propre pays, a pu donner l'impression que nous



WIKIMEDIA COMMONS - PHOTO : RAMA

Char Leclerc. La France aligne à peine plus de 200 chars lourds, contre 1300 en 1991.

étions faibles moralement et rendre plus tentante l'agression. Même pour une puissance nucléaire, il existe un seuil en deçà duquel un adversaire potentiel peut créer le fait accompli en lui laissant le choix entre l'acceptation du statu quo ainsi réalisé et la guerre nucléaire. Les chiffres donnés par le colonel Goya dans son dernier ouvrage (recensé en page 10), sont éloquentes : de 1990 à 2015, dix fois moins de chars de bataille, quatre fois moins de pièces d'artillerie, deux fois moins d'hélicoptères, avec un taux de disponibilité bien inférieur.

Pour une nouvelle loi de programmation militaire. — On peut invoquer le redressement

engagé par l'actuelle loi de programmation militaire, et l'accent mis sur l'innovation, mais les événements récents ne font qu'en souligner l'insuffisance. Notre Armée de terre se prépare à nouveau au combat de haute intensité, il faut accélérer cette mutation, et l'accentuer en matière de chars, d'effectifs et de logistique. De même, comme le soulignent les responsables, le nombre de nos avions de combat et nos capacités de transport aérien stratégique sont dangereusement faibles. L'objectif raisonnable est de 3 % du PIB, et non 2 % !

Sur mer, la France a été, historiquement, handicapée par la division de ses forces entre les deux façades maritimes du Po-

nant et du Levant. Aujourd'hui, c'est la zone indo-pacifique, et nos compatriotes de l'océan Indien et du Pacifique, qui ajoutent un troisième théâtre potentiel. Gérer la deuxième Zone économique exclusive du monde exige deux groupes aéronavals et leur environnement, mais aussi le rétablissement dans nos communautés indo-pacifiques d'un minimum de présence aérienne et navale permanente, et d'unités terrestres intégrées à l'environnement local.

Tout ceci implique un effort de recrutement, de formation et de fidélisation, nos combattants doivent retrouver un statut social et financier, un prestige qui rendent la fonction militaire désirable. L'enseignement

Sur le mur de Jean Chouan

EN GROS, CES 20 DERNIÈRES ANNÉES, CE QU'ONT FAIT LES GOUVERNEMENTS POUR L'ARMÉE, C'EST ACCUMULER LES ERREURS DES EXPÉRIENCES PASSÉES :

L'IMPRÉPARATION DE 1914, LES ERREURS STRATÉGIQUES DE 1939, LE MANQUE DE MOYENS DE L'INDOCHINE, L'IMPOPULARITÉ DE LA GUERRE D'ALGÉRIE...

L'EXPERTISE DE BHL EN LIBYE, ETC. EH BIEN ÇA NE MARCHE PAS, MAIS ÇA VA CHANGER ! L'ÉLYSÉE A TROUVÉ UNE SOLUTION SIMPLE :

DONNER LES 41 MILLIARDS DE BUDGET DES ARMÉES À MCKINSEY POUR QU'IL RÉFLÉCHISSE AU PROBLÈME !



ment de défense à l'école et à l'université doit contribuer plus encore à tourner nos jeunes vers l'engagement militaire, dans l'active ou la réserve, et à renforcer le lien entre défense et Nation. Notre système d'enseignement militaire est excellent, il est possible dès maintenant d'augmenter les recrutements initiaux pour pourvoir aux besoins du futur. La base industrielle de défense a été longtemps négligée, et les nécessaires coopérations ne sauraient se faire au détriment de notre autonomie stratégique et de notre savoir-faire industriel. Le programme du système de combat aérien futur est à cet égard, et de l'avis général, préoccupant.

Notre pays ne saurait éluder le débat sur notre outil de défense. Le conflit ukrainien nous a trouvés mal préparés à affronter un combat majeur. Aurons-nous un second avertissement ? Il ne s'agit pour nous, en aucun cas, de rechercher une quelconque victoire militaire, mais d'assurer la survie de notre Nation et, pour les peuples d'Europe et du monde, la paix dans la liberté. L'investissement militaire à accomplir a un prix, bien inférieur à celui d'autres politiques. La servitude et la soumission ont un coût infiniment supérieur, dans un monde où les faibles font les frais des appétits des prédateurs. ■

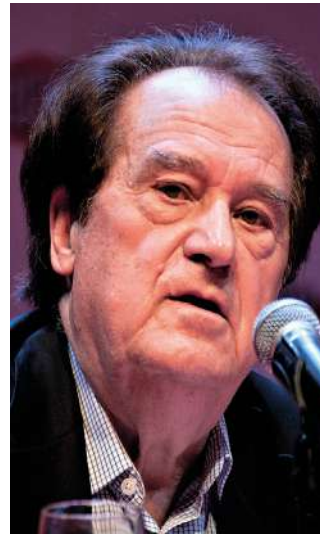
ÉRIC CÉZEMBRE

Vive la troisième gauche ?

Un réquisitoire sévère mais justifié et une réflexion prospective : c'est ce que nous proposent respectivement l'hebdomadaire *Marianne* et la revue *Esprit* à propos de la gauche.

C'est par la plume de Jacques Julliard que *Marianne* (1) nous dévoile comment la gauche médiatique a permis à Marine Le Pen d'être créditée de 47 % d'intentions de vote dans un second tour face à Emmanuel Macron, cette gauche « qui a depuis longtemps désespéré du peuple et du suffrage universel, et qui s'est trouvée une fonction de rechange : celle de censeur et de distributrice des bons et des mauvais points. À force de taper comme une sourde sur Éric Zemmour [...] à l'exclusion de tout autre, elle a fini par donner un brevet implicite de bonne conduite à Marine Le Pen, qui n'en demandait pas tant. Résultat : la voici à 21 % d'intentions de vote au premier tour, l'équivalent de son score de 2017 (21,30 %), alors qu'elle a aujourd'hui un concurrent sur sa droite ! ».

En se contentant de prendre des poses « antifa » assorties des habituels cris d'orfraie, cette « deuxième gauche » permet que l'hypothèse de voir Marine Le Pen remporter l'élection « pour encore improbable



Jacques Julliard est féroce avec une gauche qui a oublié le monde du travail.

qu'elle soit », n'ait « désormais plus rien d'impossible ».

C'est animée d'une réelle ambition intellectuelle que *Esprit* (2), sous la plume de Dominique Potier et après avoir rapidement liquidé cette « deuxième gauche » qui s'est perdue dans « un mélange de paresse intellectuelle et de cynisme, dans une vision dogmatique de l'adaptation à la mondialisation » non sans s'être « abîmée devant la montée de l'individualisme », appelle de ses vœux la fondation d'une « troisième gauche capable de lever

la défiance populaire et de la jeunesse à l'égard des institutions politiques ».

Il s'agira de faire reposer celle-ci sur trois principes : une « souveraineté solidaire s'opposant aux impasses d'une souveraineté solitaire et à une mondialisation sans âme et sans peuple », « une individuation qui rompt avec l'individualisme comme idéologie culturellement dominante » et s'attache à « faire de la prévention des inégalités de toute nature la mission première de l'État-providence » et enfin le troisième qui sera « une invitation à privilégier les processus inscrits dans le temps aux victoires éphémères qui nourrissent la désillusion, à explorer les processus qui articulent l'action publique de l'État et la mise en mouvement en profondeur de la société civile. Il en est ainsi du besoin criant de planification, d'une métrique des transitions et d'un aménagement du territoire » afin « de quitter la vieille croissance pour une nouvelle prospérité ». C'est un bon début... ■

LOÏC DE BENTZMANN.

(1). <https://www.marianne.net/agora/les-signatures-de-marianne/jacques-julliard-la-gauche-est-la-principale-responsable-de-la-montee-de-l-extreme-droite>.

(2). <https://esprit.presse.fr/actualites/dominique-potier/pour-une-troisieme-gauche-43818>

Brèves de campagne

■ **Pas fou.** — « *Présidentielle 2022 : Péresse a appelé Sarkozy après les huées, mais il n'a pas répondu* » (RTL). Échaudé par 1995, il attend le second tour pour la soutenir. On peut le comprendre.

■ **Ah ?** — « *Montée de l'extrême droite en France : je n'ai pas réussi à l'endiguer, reconnaît Emmanuel Macron* » (FranceTVinfo). Il avait essayé ?

■ **Ah bon ?** — « *En déplacement à Fouras, Macron critique la banalisation de Le Pen* » (Le Parisien). Il est bien dommage que celui qui, en 2017, promettait de nous en débarrasser une fois pour toutes n'ait pas été élu...

■ **Non-campagne.** — « *Macron assasin : Éric Zemmour rétorque à Emmanuel Macron qu'il fait des*

blagues minables après sa sortie sur les prothèses auditives » (CNews). Prochaine étape de cette non-campagne : « *c'est celui qui dit qui est* » ou encore « *bisque bisque rage, et nananère* » ?

■ **Non-campagne (2).** — « *Présidentielle : Mélenchon fustige la réponse de Macron à Zemmour* » (Le HuffPost). Nous aurons donc passé la moitié du temps à déplorer qu'ils ne fassent pas campagne et l'autre moitié, quand ils finissent par faire campagne, à regretter qu'ils ne se taisent pas.

■ **Pourtant facile.** — « *Présidentielle 2022 : 43 % des électeurs ne peuvent pas citer une mesure proposée par les candidats* » (20 minutes). Même celle de Zemmour ?

■ **Précision utile ?** — « *Présidentielle 2022 : Valérie Péresse annonce être positive au Covid et poursuivre sa campagne à dis-*

tance » (Midi Libre). Notons que, à distance, elle y est déjà depuis un petit moment.

■ **On n'arrête pas le progrès.** — « *Sandrine Rousseau propose un délit de non-partage des tâches domestiques* » (Le Figaro). Et pour que les plaintes aboutissent, on pourrait aussi mettre fin à la mixité dans les commissariats.

■ **Élégance.** — « *Je ne me sens pas cougar ! Contrairement à d'autres, je n'aurais jamais pu tomber amoureuse d'un adolescent...* » (Anne Hidalgo). Ivre virgule, elle décide d'en finir avec panache en se jetant du haut de ses 1,5 %.

■ **Charité bien ordonnée...** — « *Je porterai le droit de mourir dans la dignité. Choisir le moment de son départ, éviter des souffrances, c'est un droit fondamental* » (A. Hidalgo, oct. 2021). À l'usage, on dirait qu'elle préfère la sédation lente.

■ **Déconstruit.** — « *À la maison, c'est moi qui repasse mes chemises* » (Yannick Jadot, face au journal *Elle*). Bravo ! Il lui reste jusqu'au 10 avril pour apprendre à plier les chaussettes. Et attention au piège : par PAIRES !

■ **Déconstruit (2).** — « *Si pour sauver la démocratie en Europe, il faut faire tourner sa machine à laver la nuit, alors j'y suis favorable* » (Yannick Jadot). Depuis qu'il s'est séparé de Sandrine Rousseau, voilà qu'il se prend pour elle.

■ **Jusqu'au bout.** — « *La Primaire populaire demande pardon à ses électeurs après avoir décidé de soutenir Jean-Luc Mélenchon* » (Le Monde). Cette formidable invention démocratique n'aura décidément été qu'une gigantesque farce du début à la fin.

MATHIEU MOREL.

Bac : une mascarade inutile

À l'heure où, pour la première fois, le bac réformé semble pouvoir se dérouler tel qu'il a été prévu, il est urgent de tirer un bilan du grand projet pédagogique voulu par Emmanuel Macron et par Jean-Michel Blanquer, son ministre de l'Éducation.

Rappelons les ambitions de cette réforme. Face aux critiques dont l'ancien bac était régulièrement la cible, l'ambition du ministre était triple :

« **Un baccalauréat égalité** ». Inutile d'insister, le constat a été maintes fois établi : l'introduction du contrôle continu pour 40 % dans la moyenne du bac est un antidote à tout traitement égalitaire des candidats. Les critères de notation étant différents d'un lycée à l'autre, en fonction du public et des politiques d'établissement, comment penser qu'un élève d'un grand lycée élitiste parisien sera noté de la même façon qu'un élève de ZEP en banlieue sensible ? Quelle valeur pourra donc avoir un bac obtenu dans un lycée où l'on suppose que la bienveillance envers un public difficile est de mise ?

L'effet pervers du système, c'est que les professeurs vivent au quotidien la pression des élèves, de leurs parents et de l'administration pour augmenter les moyennes, une pression parfois polie, mais qui tourne vite à la mise en cause de l'enseignant dont les notes ne seraient pas à la hauteur des attentes. Résultat : on leurre les élèves sur leurs capacités, on les



Baccalauréat. Une des réformes les plus contestées du quinquennat Macron.

empêche de prendre conscience de leurs difficultés et de les surmonter. Conséquence : la pression sur les professeurs et la mise en cause de leurs compétences s'accroît parfois à la limite du tolérable.

C'est ce qui rend problématique la réalisation de la deuxième exigence :

« **Un baccalauréat réussite** ». Comment favoriser la réussite quand la réforme a comme conséquence (comme but ?) d'augmenter jusqu'à la limite supérieure le nombre d'élèves par classe (donc de supprimer des postes, la logique comptable n'est jamais loin), de

rendre les emplois du temps impossibles, car il faut aligner toutes les spécialités sur les mêmes créneaux horaires afin que les élèves se dispersent en fonction de leur choix ?

Le résultat, ce sont des emplois du temps aberrants, pour les élèves comme pour les professeurs, et la fin de la classe telle qu'on la connaissait. Les élèves ne cessent de changer de groupes en fonction de leurs langues et de leurs spécialités et ne se retrouvent plus au quotidien dans ce qui avait auparavant sa dynamique et sa cohérence, la classe. Comment ne pas penser aux nouvelles théories du management qui

ont pour principe l'isolement des individus pour prévenir tout rassemblement autour de revendications, pour renvoyer la personne à elle-même face à des difficultés dont elle ne peut que se juger seule responsable ? Salarie de demain, l'élève est déjà cet être isolé qui ne peut plus compter sur l'appui d'un groupe qu'il connaît à peine, et nombreux sont les professeurs qui remarquent l'apathie des jeunes, déjà peu engagés auparavant, mais dont l'unique préoccupation semble être leurs notes, qu'ils guettent frénétiquement sur leurs applications mobiles.

« **Un baccalauréat plus juste** ». Les récentes annonces sur la réforme du statut des enseignants ne laissent pas de doute... Ce qu'on cherche c'est la libéralisation du marché de l'éducation. Le bac n'est donc plus qu'une mascarade, qui laisse sur le carreau ceux qui ne pourront pas se payer les écoles privées qui dominent de plus en plus le choix des formations. Le grand oral en est la marque : les gagnants sont ceux qui savent se vendre en balayant en cinq minutes un sujet qu'ils ne maîtrisent pas, mais avec présence. ■

SOIZIC HOUTAIN.

La quinzaine sociale

■ **1^{er} mai**. – Quatre syndicats de travailleurs (la CGT, l'Unsa, la FSU et Solidaires), un syndicat d'étudiants (l'Unef) et trois organisations lycéennes appellent à manifester le 1^{er} mai, quelle que soit le résultat de la présidentielle. Dans leur viseur, l'aggravation des inégalités et de la précarité, une augmentation des salaires, la défense des services publics et de la protection sociale, la paix. L'Unsa, qui défilait depuis plusieurs années aux côtés des syndicats réformistes (CFDT et CFTC), semble avoir changé de stratégie en rejoignant la CGT dans le camp de la contestation. Tandis que Force ouvrière, fidèle à la Charte d'Amiens (1906) – qui théorise l'indépendance des syndicats à l'égard des

partis politiques et de l'État – s'est retirée sur son Aventin. Solidaires n'exclut pas d'organiser, seul pour le moment, une manifestation contre l'extrême droite au lendemain du premier tour.

■ **PQR**. – Les mouvements de grève tendent à se multiplier dans la presse quotidienne régionale. Après *L'Est républicain*, le *Républicain lorrain* et *Vosges matin*, le 29 mars, c'était au tour des journalistes du *Progrès* de se mobiliser, le 7 avril, contre la dégradation des conditions de travail. Le SNJ dénonce le plan « *digital first* » qui, depuis sa mise en place en 2018, privilégie le site Internet de ce dernier journal et a entraîné la suppression d'une vingtaine de postes. Le groupe Ebra, propriétaires du titre, a par ailleurs recruté de jeunes journalistes soumis à

des « *doubles journées* » et payés 1 800 euros par mois. Le syndicat dénonce également la politique éditoriale qui résulte du plan « *digital first* » et pousserait à la surcharge, au sensationnel, au buzz au détriment de l'information de qualité.

■ **Désindustrialisation**. – Après la fermeture de la Fonderie du Poitou Fonte (dans le département de la Vienne), intervenue l'été dernier, ce serait au tour de la Fonderie du Poitou Alu, en difficulté depuis plusieurs années, de cesser toute activité en juin. Les 300 salariés du site, sous-traitant exclusif de Renault, ont manifesté le 7 avril à Châtelleraut, déversant des culasses devant le portail de la sous-préfecture, puis de la permanence du député Modem, Nicolas Turquois. Ils réclament à Renault

de leur verser des primes pour les derniers mois d'activité et à l'État de mettre en œuvre les mesures nécessaires au reclassement de tous.

■ **VTC**. – Plus d'une centaine de chauffeurs VTC ont manifesté le 6 avril à Rungis pour demander au gouvernement de faire pression sur leurs plateformes afin qu'elles augmentent et clarifient les tarifs, limitent le nombre d'inscrits, et accompagnent la hausse des prix des carburants. À Bordeaux, ils étaient aussi nombreux à bloquer la rocade pour revendiquer, en plus, des places dédiées devant la gare et l'aéroport. À Nantes, enfin, ils ont organisé une opération de filtrage sur le périphérique pour protester contre les plateformes qui leur imposent des conditions de travail insupportables. N. P.

Enjeux agricoles

La capacité de production agricole française est ébranlée par le choc du conflit en Ukraine. La guerre met en lumière notre dépendance dans des filières stratégiques comme les engrais ou l'alimentation animale. La mauvaise réforme de la PAC voulue par Bruxelles n'arrange rien.

Les effets de la guerre en Ukraine. - À mesure que les troupes russes semblent s'enliser en Ukraine, on voit les conséquences de cette crise géopolitique majeure pour ce qui relève des filières agricoles et agroalimentaires françaises. Les éleveurs sont touchés du fait de la hausse des coûts de l'alimentation animale, privée de ses importations ukrainiennes. Les cultivateurs sont pour leur part rattrapés par la hausse des prix des engrais azotés, très dépendant du gaz et des usines russes. Ajoutez à cela la hausse du coût du carburant et vous aurez-là un cocktail assez détonnant qui pourrait menacer la survie de bon nombre d'exploitations.

Les autorités publiques se mobilisent donc pour trouver des solutions temporaires ou pérennes à cette situation inquiétante. Le gouvernement français a ainsi mis sur pied un « plan de résilience économique et sociale » pour faire face aux coûts supplémentaires pour les agriculteurs. À ce titre, entre avril et juillet, 400 millions d'euros seront débloqués pour les éleveurs pour remédier à la hausse des prix de l'alimentation animale. Du côté du carburant, les agriculteurs bénéficieront de la baisse de 15 centimes au litre hors taxes sur leurs achats de GNR (gaz non routier) utilisé par les machines agricoles (tracteurs, machines agricoles). Sur le plan européen, les autorités de Bruxelles ont décidé de suspendre les obligations de jachère au sein de l'UE. Cela permettra un revenu supplémentaire pour les agriculteurs et de doper la production en mobilisant des millions d'hectares jusque-là restés au repos.

Pour éviter une baisse conséquente du revenu agricole, il reste surtout, aux yeux des agriculteurs que nous avons interrogés, à résoudre le souci des achats d'engrais dont les prix ont véritablement explosé : ils ont doublé depuis le début de la crise ukrainienne. Cela se traduira par une hausse du coût de production des céréales de plusieurs centaines d'euros à l'hectare. On mesure donc les conséquences du démantèlement, pour des raisons écologiques, d'une partie de nos usines de production de fertilisants. Une réflexion doit être menée aux plans national et européen pour remédier à cette faille dans notre chaîne de souveraineté alimentaire.

Présidentielle: des enjeux majeurs pour l'agriculture. - La campagne pour l'élection présidentielle des 10 et 24 avril est jugée sévèrement par les Français qui estiment pour beaucoup qu'elle a été escamotée et très courte. Pour le monde agricole, les mois à venir seront pourtant cruciaux à bien des égards.

Sur le plan international, la crise ukrai-



PIXABAY. PHOTO : MARC DRIE.

Depuis l'invasion de l'Ukraine, les craintes d'une pénurie sur le blé font flamber les cours de toutes les denrées alimentaires.

nienne va durer. Si, au premier abord, elle ne menace pas la souveraineté alimentaire de notre pays, elle a néanmoins des conséquences importantes pour les agriculteurs : la hausse du prix des carburants (dont le gazole non routier) et celle, vertigineuse, des engrais azotés va peser sur leurs revenus, sans que l'on sache encore si la hausse du prix de vente des céréales sur le marché mondial ne le compensera. Les éleveurs, eux, auront à subir la hausse du coût de l'alimentation des animaux. L'État devra donc mettre la main à la poche, comme il l'a annoncé, s'il ne veut pas que s'accroisse la disparition des exploitations agricoles françaises. Concernant la suspension provisoire des mises en jachère subventionnées par l'Union européenne, si elle n'est pas absurde dans le principe, elle devrait avoir peu de conséquences en France où elles concernent souvent des parcelles médiocres, de faible rendement.

Au plan européen, la ventilation de la nouvelle Politique agricole commune (PAC) au niveau national n'est pas achevée. D'autre part, certains candidats, comme Marine Le Pen ou Valérie Pécresse, ont sévèrement dénoncé la politique « De la ferme à la fourchette », votée en octobre 2021 par le Parlement européen. Ses orientations écologiques très directives risqueraient en effet de déboucher sur une baisse significative des rendements et donc du revenu agricole. Une crainte partagée en partie par le ministre français de l'Agriculture, Julien Denormandie, qui n'a pas hésité à l'exprimer.

La FNSEA, principale organisation agricole française, a rendu public fin mars un sondage sur les intentions de vote des agriculteurs réalisé par l'IFOP. Il exprime un décalage réel avec les enquêtes d'opinion de l'ensemble des Français : 30 % des agriculteurs se prononceraient en effet pour Emmanuel Macron, 13 % pour Valérie Pécresse, 12 % pour Éric Zemmour, 11 % pour Marine Le Pen, 9 % pour Jean-Luc Mélenchon et 8 % pour Jean Lassalle. C'est le score de ce dernier et les contre-performances de Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon qui ressortent donc de ce sondage, de même que la modération de la profession, avec 51 % des intentions de vote pour le centre et le centre droit (Macron, Pécresse, Lassalle). Les résultats du 10 avril sont en tout cas les suivants dans les communes rurales de moins de 2000 habitants : 28 % pour Marine Le Pen, 26 % pour Emmanuel Macron et 19 % pour Jean-Luc Mélenchon qui réalise de bons scores grâce aux néo-ruraux dans les départements du sud de la France (Ariège, Lozère, Drôme, Alpes-de-Haute-Provence...) ■

JÉRÔME BESNARD.

Brèves agricoles

■ **Sécurité alimentaire.** - Lors d'une réunion des ministres de l'Agriculture des Vingt-Sept, le 7 avril, la France a demandé à la Commission européenne de fixer des « cibles de production » agricole pour assurer notre sécurité alimentaire menacée par le conflit en Ukraine.

■ **Marchés.** - Les prix mondiaux des denrées alimentaires ont atteint en mars leurs « plus hauts niveaux jamais enregistrés ». Le conflit ukrainien provoque des chocs sur les marchés des céréales et des huiles végétales avec des effets massifs sur de nombreuses filières à annoncé le 8 avril l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

■ **Climat.** - Le gel printanier de ce début du mois d'avril a infligé de lourdes pertes, comme en 2021, aux producteurs de fruits et légumes du Sud-Ouest. Il pourrait ainsi provoquer une chute de 80 % de la production de pruneaux d'Agen ainsi qu'une vague de faillites dans la filière, s'est alarmée l'interprofession.

■ **Profiteurs.** - Michel-Édouard Leclerc a demandé, lundi 4 avril, sur BFM Business, une levée « même provisoire » d'une disposition de la loi EGalim qui oblige les distributeurs à vendre les produits alimentaires avec une marge minimale de 10 %, afin de « diminuer l'inflation ou de l'étaler ». Sans évoquer, bien sûr, une baisse des marges scandaleuses des grandes enseignes, qui serait autrement significative pour limiter la hausse des prix !

Les contradictions hongroises

Ami de la Chine et de la Russie, critique de l'Union européenne, Viktor Orban a cependant gagné, pour la quatrième fois, les élections législatives.

Contrairement à ce qu'annonçaient les instituts de sondage, Viktor Orban et son parti, le Fidesz, alliés aux chrétiens démocrates, ont largement gagné les élections législatives hongroises du 3 avril avec 53 % des voix contre 35 % à l'opposition unie. Cela se traduira en sièges par 135 sièges pour le parti au pouvoir, contre 57 à l'opposition. La majorité conserve donc les deux tiers des sièges et progresse même de deux. Un parti d'extrême droite Mi Hazank fait une percée inattendue avec plus de 5 % des suffrages exprimés. Il obtient sept députés. On compte enfin un élu représentant la minorité allemande.

Comment expliquer cette victoire aussi ample ? Des irrégularités ici et là, un charcutage électoral pratiqué avec efficacité, un traitement de l'opposition frisant l'odieux, son leader n'ayant bénéficié en tout et pour tout que de cinq minutes d'antenne sur les chaînes publiques et étant en grande partie ignoré des médias privés proches du pouvoir ? Tout cela a joué mais



Viktor Orban. Une victoire sans appel, face à une opposition très disparate.

ne peut totalement justifier un tel chiffre. Certes, les petits cadeaux fiscaux et autres augmentations de salaires survenues fort à propos ajoutent un élément d'explication. Pourtant à peu de chose près, on retrouvait tous ces ingrédients en 2021 et, malgré tout, l'opposition avait remporté plusieurs succès importants lors des municipales.

Il faut donc s'interroger sur la pertinence de la stratégie qu'elle a suivie. Une coalition de six partis allant du centre-droit à la gauche avec un centre-droit incarné par un parti, le Jobbik, qui

peu d'années auparavant professait des idées d'extrême droite. Sans parler du choix de M. Marky-Zay comme chef de file de l'opposition. Certes, celui-ci dénonce les atteintes aux libertés publiques et la corruption du régime, mais il est aussi un néolibéral assumé souhaitant faire de la Hongrie un paradis fiscal avec un impôt sur les entreprises réduit à 9 %, refusant la hausse du salaire minimum, le marché devant réguler les rémunérations, favorable à l'euro, à l'Otan mais aussi conservateur, dénonçant le poids des homosexuels dans le Fidesz et

accusant le Premier ministre d'organiser l'immigration dans le pays. De quoi troubler l'électorat.

Viktor Orban, au contraire, a su gérer avec habileté la crise ukrainienne. Certes, il a refusé de livrer des armes à l'Ukraine et de renoncer au gaz et au pétrole russes, mais il a condamné l'invasion de ce pays et ouvert les portes de la Hongrie aux réfugiés ukrainiens. Il a rappelé que sa politique visait à la mettre à l'abri d'un éventuel conflit. Ses ambiguïtés ont provoqué une rupture avec la Pologne. Il n'en a cure. Sa victoire finalement illustre aussi bien son art de la manœuvre que le malaise d'une société en proie au doute, qui vote Orban mais délaisse ses projets référendaires sociétaux sur la protection des mineurs. ■

MARC SÉVRIEN.

Les Faits majeurs

■ **Brésil** – Jair Bolsonaro entame les six derniers mois de son mandat. Il est fragilisé par une nouvelle affaire de corruption qui a entraîné fin mars la démission de son ministre de l'Éducation, Milton Ribeiro. Il doit également faire face à la fronde de milliers d'Indigènes, révoltés par l'exploitation économique de leurs terres.

■ **Chine**. – Vague psychose après la découverte d'un sous-variant d'omikron à Suzhou, près de Shanghai. La flambée des contaminations locales (20 400 le 6 avril) dans un pays qui suit désormais la stratégie « zéro covid » a contraint les autorités à réimposer un confinement – le plus dur depuis deux ans – et à ouvrir un hôpital de campagne de 40 000 lits.

■ **Mali**. – L'ONG Human Rights Watch accuse l'armée malienne, assistée des milices du groupe Wagner, employées par la Russie, d'avoir massacré entre 300 et 600 civils entre le 27 et le 31 mars dans la localité de Moura (région de Mopti). Selon la version de l'armée malienne, les victimes ne seraient pas des « civils » mais 203 « djihadistes » éliminés à l'occasion d'une opération spéciale. La justice militaire malienne a ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de ces exactions.

C. M.

Voix étrangères

■ **Shtadlanut**. – Natan Sharansky ne décolère pas. Émigré en Israël en 1986 après neuf années de goulag, député, ministre, président de l'Agence juive de 2009 à 2018, président du mémorial de Babi Yar en Ukraine, il a répudié l'abstention dans le conflit ukrainien du Premier ministre israélien, Naftali Bennett, qu'il qualifie de « juif de cour ». Sa tentative de médiation début mars n'était selon Sharansky qu'une forme d'« intercession » (*Shtadlanut*) par laquelle Israël, en position subalterne, semble aller implorer une grâce auprès d'un puissant, au lieu de faire entendre la grande voix morale que le monde attend : le conflit n'est pas « un choix entre Juifs mais entre le bien et le mal ». Ses propos ont été relayés dans la presse juive américaine, enfonçant un coin entre Israël et sa diaspora.

En Israël même, l'opinion avait commencé par célébrer en Zelensky un « héros juif », le comparant à l'ancienne Premier ministre Golda Meir (originaire de Kiev, comme son adversaire Vladimir Jabotinsky, maître à penser de Netanyahu, était originaire d'Odessa, et Sharansky lui-même est né à Donetsk), juifs ukrainiens comme la moitié du million de « russophones » émigrés en Israël dans les années 1980-90. C'était avant que le Président ukrainien ne s'adressât à la Knesset le 20 mars commettant la faute impardonnable de comparer le sort actuel de l'Ukraine à l'Holocauste et à la « solution finale ». La chaîne israélienne internationale 124 et l'ensemble de la presse se déchaînent contre le retour du vieux antisémitisme ukrainien banalisant le massacre de plus d'un million de Juifs en Ukraine et donnant presque raison au discours poutinien de « dénazification ».

Zelensky était scandalisé par plusieurs « manquements » d'Israël : la ministre de l'Intérieur n'avait voulu accueillir que les réfugiés juifs (10 000 attendus sur 50 000 estimés, alors que plus du triple pourraient justifier d'une ascendance juive) ; les oligarques russes sous sanction continuaient d'y être accueillis, une dizaine d'entre eux ayant la nationalité israélienne ; le gouvernement refusait toute livraison d'armes, surtout pas les batteries anti-missiles renouvelées par Washington (le Dôme) et s'était limité à l'envoi d'un hôpital de campagne.

La presse approuve la *realpolitik* de Bennett : Moscou détient les clefs du ciel syrien dont Tel-Aviv a besoin pour frapper les sites terroristes, et du nucléaire iranien que Biden négocie contre sa volonté. Une vague d'attentats attribués à Daech et l'entrée en Ramadan ont confirmé cet ordre de priorités.

Y. L. M.

La frontière méridionale entre l'Otan et la Russie n'est pas sur terre mais sur mer. La mer Noire redevient stratégiquement centrale au cœur d'un projet mondial.

Le mythe pontique

PAR YVES LA MARCK

*Doutez-vous que l'Euxin ne me porte en deux jours
Aux lieux où le Danube y vient finir son cours ?
Que du Scythe avec moi l'alliance jurée
De l'Europe en ces lieux ne me livre l'entrée ?*
(Racine, *Mithridate*, acte III scène 1, 1672)

Le roi du Pont qui avait, depuis sa capitale Sinope sur la côte nord de l'Anatolie, occupé le pourtour de la mer Noire (Pont-Euxin ou « mer hospitalière ») et s'était allié aux Scythes (Ukraine actuelle), échoua face à l'Empire romain. Ses antidotes aux poisons (ancêtres du Novitchok) étaient tels qu'il dut recourir au glaive d'un soldat pour se suicider (63 avant J-C).

Quel que soit le sort réservé au chef du Kremlin, sa stratégie s'inscrit dans l'histoire longue, plus et autrement qu'il ne le pense. Le rêve slavophile, pan-orthodoxe ou eurasien, rebaptisé *civilisationnel*, qui justifierait l'offensive sur le berceau de la Rûs et la récupération de la partie orientale de l'Ukraine (une Transnistrie à l'Est du Dniestr) comme il y a déjà une Transnistrie à l'est du Dniestr, ne fait plus sens comme il y a quelques années. Ces annexions n'ajouteraient rien au statut de puissance mondiale revendiqué par Moscou. En revanche, son avenir est lié à sa flotte océanique.

La porte de l'océan mondial. - En 1991 le recul des frontières de la Russie n'a jamais été plus flagrant que dans son emprise maritime. Mondiale sous Brejnev et l'amiral Gorchkov, la marine russe avait quasiment disparu des océans. La perte accidentelle d'un SNLE, le Kursk, en août 2000, avait fait trembler le jeune président Poutine. Moscou a desserré l'étau : en 2008 avec Soukhoumi en Abkhazie détachée de la Géorgie, à la frontière de la résidence secondaire de Poutine à Sotchi, puis en 2014 avec la mer d'Azov et la Crimée. Ce n'est pas un hasard si le port de Marioupol est en ce début de guerre au cœur de la lutte. Certes la marine russe avait-elle gardé la flotte et la base de Sébastopol, dont le bail avait été renouvelé en 2010 jusqu'en 2042. L'annexion de la Crimée n'était pas une fin mais un tremplin. La Russie avait effectué son retour sur la scène moyen-orientale en Syrie, avec une base navale à Tartous, des facilités en Libye, en Algérie, un projet de base sur la mer Rouge, à Port-Soudan et en Érythrée. Avec la possibilité de joindre ses trois mers, Baltique, Caspienne et mer Noire, sinon quatre avec l'ouverture de la route du Nord en Arctique.

Depuis 2014, la construction navale a explosé. La flotte russe de la mer Noire qui, avant 2014, était dépassée par la turque (26 bâtiments de surface contre 44) aligne



Port de Sébastopol. La flotte russe y dispose désormais d'un mouillage sûr.

49 bâtiments. Les deux pays y avaient observé une sorte de condominium depuis la convention de Montreux de 1936. L'accès militaire aux détroits du Bosphore et des Dardanelles n'était autorisé qu'aux bâtiments des pays riverains y ayant leur base permanente, l'accès des autres étant limité à 21 jours. Grâce à la Turquie, la guerre froide y avait été relativement paisible. L'URSS (y compris ses vassaux d'alors, roumain et bulgare) contrôlait la moitié septentrionale de la Thrace à Trébizonde. On peut comprendre sa surprise en 1991 de se voir restreinte à 200 km de côte, ouvrant sur une étroite zone maritime et un seul port accessible comme débouché au sud à Novorossiisk.

La mer Noire n'est pas un appendice, une « petite Méditerranée », un cul-de-sac ; elle ouvre vers « la plus grande Méditerranée » (Braudel).

La garde roumaine. - C'est ici que l'Otan – directement – entre en scène. Face à la Crimée transformée en forteresse, un Kalinigrad de mer Noire, capable de contrôler la totalité de ses eaux et de l'espace des pays côtiers, les États-Unis ont installé des batteries anti-missiles en Roumanie. Le port de Constanta a accueilli une importante base militaire. Les dispositions de Montreux pourraient être contournées en plaçant des bâtiments de la VI^e flotte sous pavillon roumain. Ce n'est pas non plus un hasard si le

premier acte de la guerre, le 24 février, a été la saisie par la marine russe de l'île aux Serpents, à 45 km des bouches du Danube. Roumaine de 1878 à 1944, soviétique puis ukrainienne, elle avait fait en 2009 l'objet d'un arbitrage de la Cour Internationale de Justice qui a attribué la terre à l'Ukraine, mais 80 % de ses eaux territoriales où des prospections pétrolifères concurrentes sont en cours, à Bucarest.

Le président Erdogan, d'ascendance laze, son père étant originaire de Rize, à la frontière géorgienne, est un homme de la mer Noire et du Caucase, une côte rude et montagneuse plus accessible par mer que par terre. Mais la dynamique économique et touristique de la Turquie est résolument méditerranéenne. La mer Noire n'est pas un appendice, une « petite Méditerranée », un cul-de-sac ; elle ouvre vers « la plus grande Méditerranée » (Braudel).

Les enjeux de la mer Noire impliquent donc bien-au-delà d'elle-même, via le Danube et la Méditerranée orientale. Ils redonnent un rôle central à la Turquie qui fédère à nouveau des partenaires qui lui battaient froid comme la France, et des rivaux séculaires à commencer par la Grèce qui se souvient que le Pont fut un lac grec avant d'être ottoman, russe ou otanien. Son indépendance en 1820 avait été lancée depuis Odessa, capitale historique de la « *Novorussia* », dont le Kremlin feint d'oublier que son fondateur, la grande Catherine, l'associait au règne des Lumières, une nouvelle Grèce, et non, comme il l'affirme, un projet slavophile. Les deux branches de l'orthodoxie, la grecque et la russe, s'y sépareront (1). Leur radicale opposition est au cœur du conflit actuel.

C'est par là que la France peut revendiquer un droit de cité en mer Noire. Paris a su habilement en jouer pour s'y voir reconnaître un commandement même si c'est au titre de l'Otan et que ses forces sur place y sont moins nombreuses que celles des Américains. Cela fait néanmoins chaud au cœur de se savoir de retour dans ce pays latin marqué par le souvenir de ses exploits durant la Première Guerre mondiale. Paris commence ainsi à se réconcilier avec la partie orientale de l'Europe. Comme l'avait dit le pape Jean-Paul II, dont Biden s'est revendiqué en Pologne, il est bon que l'Europe respire à nouveau de ses deux poumons. Le projet turco-gréco-français d'intervention humanitaire en mer d'Azov au profit de Marioupol est un signe positif à l'encontre de Poutine qui avait pu spéculer sur leurs divisions. ■

(1). Relire *Le Journal d'un écrivain* (1876-1877) de Dostoïevski.



WIKIPEDIA, PHOTO : DIEGO DELSO.

Le Kremlin de Moscou. L'invasion de l'Ukraine y était planifiée sans doute depuis la fin de l'année 2021 par le pouvoir russe.

Une invasion mûrement réfléchie

ENTRETIEN AVEC JEAN-ROBERT RAVIOT.

Professeur d'université, Jean-Robert Raviot dirige le master des études russes et post-soviétiques de Paris-Nanterre. Il revient dans cet entretien sur les raisons qui ont poussé Poutine et son entourage à agir et sur l'état de l'opinion en Russie.

Royaliste : On a beaucoup parlé en France de la folie de Vladimir Poutine ou d'une maladie altérant ses facultés intellectuelles. « *L'opération militaire spéciale* » résulte-t-elle d'une décision rationnelle et si oui comment l'expliquer ?

Jean-Robert Raviot : Je ne suis pas qualifié pour me prononcer sur la santé mentale de Vladimir Poutine. Mon analyse de ses décisions est politique. Il faut revenir à ce que j'appelle depuis longtemps le « kremlinocentrisme » du système politique russe. Le président de la Fédération de Russie est au sommet d'une pyramide, avec des pouvoirs formels assez importants de contrôle politique et administratif, de nomination et de révocation. Il est aussi au centre d'une galaxie informelle de pouvoirs qui sont à la fois politiques, administratifs, socio-économiques, industriels, militaires... Vladimir Poutine est à la fois au sommet de la pyramide et au milieu. Il est le pivot de tous les pouvoirs.

Nous sommes en présence d'un pouvoir autoritaire, dont l'autoritarisme s'est accru au fil des années et des quatre réélections, grâce à une forte légitimité populaire - encore renforcée par la guerre comme nous le verrons tout à l'heure. À mes yeux, « l'opération militaire spéciale » résulte d'une décision rationnelle.

Cette décision a-t-elle été concertée ?

La décision ne pouvait être prise que par le président. Mais il faut souligner que cette « opération spéciale » est un scénario qui existe depuis longtemps dans les cartons de l'armée russe. À un moment, ce scénario parmi d'autres est devenu un projet, plusieurs semaines avant l'invasion. J'estime que les dirigeants russes sont probablement passés du scénario au projet après le 17 décembre 2021, lorsque les propositions russes de traité avec l'Otan et les États-Unis ont été rejetées. C'est alors que le recours à la force a été décidé, au vu de l'échec de la diplomatie, pour obtenir ce que la Russie veut depuis une vingtaine d'années au moins : obtenir des garanties de sécurité de la part des États-Unis et de l'Otan sur le non-déploiement de missiles nucléaires à ses frontières et sur l'instauration d'une zone neutre, démilitarisée, entre la Russie et l'Otan.

Le fait est qu'entre la Russie et l'Otan, l'hostilité réciproque n'a cessé de monter depuis les années quatre-vingt-dix : souvenons-nous de l'intervention de l'Otan en Serbie, de la « révolution orange » à Kiev en 2004, de la guerre en Géorgie en 2008 et du changement de pouvoir en Ukraine lors de la « révolution du Maïdan » en 2014. Ce dernier événement est interprété à Moscou comme un coup d'État qui a engendré un régime illégitime. – ce qui

complique les actuelles négociations entre Russes et Ukrainiens. Après 2014, Kiev s'est mise très nettement sous la protection occidentale et a reçu une aide militaire assez substantielle – mais non décisive dans la guerre en cours. Aux yeux de Moscou, c'est ce soutien occidental à l'Ukraine qui explique le passage de l'hostilité à l'inimicé – puis à la guerre lorsque les États-Unis ont rejeté les propositions russes.

Il est donc possible de trouver de la rationalité dans l'invasion de l'Ukraine mais l'intervention militaire russe me paraît disproportionnée quant à la menace réelle. Ce n'est pas l'opération militaire qui est irrationnelle, c'est son ampleur.

Ce qui pose la question des intentions du Kremlin...

Nous n'avons pas de vision claire des intentions, bien que certaines d'entre elles soient déclarées par Vladimir Poutine et par Sergueï Lavrov. Les médias russes ne peuvent pas nous informer : pour eux, la guerre n'existe pas, c'est une « opération spéciale » qui consiste à dénazifier l'Ukraine. Cette dénazification consiste à liquider les combattants irréguliers des bataillons nationalistes ukrainiens qui se sont formés en 2014, ce qui implique des opérations dans les villes, notamment à Marioupol. Mais les Russes visent également l'armée ukrainienne régulière parce

que celle-ci a intégré des bataillons nationalistes. Par extension, cette dénazification marque la volonté de déstabiliser, voire de faire sauter le pouvoir politique qui soutient les irréguliers « nazis ». Cette dénazification n'est pas un effet rhétorique : c'est vraiment la vision du Kremlin qui est partagée par de nombreux militaires et agents du renseignement russe. Elle peut donc expliquer le hiatus entre la réalité de la menace et l'ampleur des moyens mis en œuvre.

Il y aurait donc convergence de vues dans les milieux dirigeants ?

Comme je l'ai dit, la décision d'invasion revient à Vladimir Poutine, mais elle a été prise avec l'accord des ministres des Affaires étrangères et de la Défense et des services de renseignements. Au sein du FSB, il y a eu des tiraillements avant l'attaque, comme le prouvent les limogeages qui ont eu lieu. Certaines mises à pied peuvent aussi s'expliquer par la mauvaise qualité du travail accompli, la résistance de la population ukrainienne ayant été sous-estimée. Le fait est que, à Kherson, à Nikolaïev, les Russes ne sont pas accueillis en libérateurs. Au sein de l'élite du pouvoir, des réserves ont été exprimées, notamment par Nikolaï Patrouchev, le secrétaire du Conseil de sécurité, non sur l'opération elle-même mais sur le moment de son déclenchement.

La décision a donc été formellement prise au sein du Conseil de sécurité, qui est une institution consultative et qui réunit, autour du Président, le Premier ministre et les ministres régaliens. Mais la décision effective a été prise dans un cercle plus étroit autour de Vladimir Poutine qui comprend les ministres de la Défense, de la Sécurité intérieure, le ministre des Affaires étrangères, le secrétaire du Conseil de sécurité mais aussi des membres de ce que j'appelle la *Korppokratura* - l'oligarchie d'État placée à la tête des secteurs stratégiques, avec certains très proches de Poutine, tels Igor Setchine, patron de Rosneft, et Sergueï Tchemezov, patron de Rostek, un conglomérat qui porte sur toutes les technologies de pointe.

Pourquoi associer ces oligarques à une décision militaire ?

Le conflit n'est pas seulement militaire, c'est aussi une guerre économique puisqu'il provoque des sanctions contre la Russie – les premières ont été prises en 2014 – et des contre-sanctions. Bien avant l'invasion de l'Ukraine, la Russie s'est préparée à de nouvelles sanctions et il y a eu une association informelle d'acteurs économiques qui ne participent pas nécessairement au Conseil de sécurité mais qui jouent un rôle très important dans le déroulement du conflit sur le plan économique. Sur ce plan, le rôle central est joué par la directrice de la Banque centrale de la Fédération de Russie, Elvira Nabioullina. Cette femme très respectée n'appartient pas au



Jean-Robert Raviot. Son livre, *Russie, la nouvelle guerre froide*, publié en 2016, était prémonitoire.

cercle des proches de Poutine, elle est libérale en économie, et tout indique qu'elle semble ne pas avoir apprécié « l'opération militaire spéciale », mais c'est elle qui pilote la politique de dédollarisation et qui coordonne la politique de contre-sanctions.

Il faut bien comprendre que, pour les États-Unis, la véritable guerre se déroule sur le front économique : il s'agit pour les Américains de déstabiliser la Russie comme acteur global et allié de la Chine, qui tente d'affaiblir la position unipolaire des États-Unis. Or, par rapport à la Chine, la Russie est un maillon faible. Dans cette guerre économique, Elvira Nabioullina est à l'interface de la politique monétaire et des milieux financiers, qui étaient très réticents à l'invasion de l'Ukraine, car ils avaient bien conscience qu'elle altérerait profondément et durablement les relations avec l'Occident.

« J'estime que les dirigeants russes sont passés du scénario au projet d'invasion après le 17 décembre 2021, lorsque leurs propositions de traité avec l'Otan et les États-Unis ont été rejetées. »

Plus généralement, quelle est l'attitude des milieux dirigeants face à la guerre ?

Il n'y avait pas de consensus au départ, mais désormais, le passage à l'acte et la politique occidentale de sanctions a consolidé l'élite du pouvoir. Comme Elvira Nabioullina, les ministres chargés des secteurs économiques n'étaient pas favorables à la guerre mais maintenant que

l'opération est déclenchée, ils entrent dans la mécanique guerrière en raison de leurs fonctions. Les sanctions ont fragilisé les oligarques les plus exposés à la mondialisation – ceux de la finance et de la banque – mais ils n'ont pas quitté la Russie et ils jouent le jeu. Dans ce jeu, Elvira Nabioullina joue un rôle majeur en raison de sa compétence technique et elle assure le lien entre le Kremlin et les oligarques les moins loyaux. Quant aux oligarques d'État, ils ne posent aucun problème de loyauté car ils sont convaincus de la nécessité de cette « opération ». Le consensus est également total dans la classe politique représentée à la Douma. Quant aux oppositions extra-parlementaires, elles n'ont plus de voix car les médias indépendants ont été fermés.

Comment la population réagit-elle ?

Comme les opposants sont muselés, la population ne connaît que la version officielle des événements. L'effet symbolique des sanctions a été très important, mais pas dans le sens souhaité par l'Union européenne et les États-Unis. La fermeture de McDonald, d'Ikea, de Zara a été perçue par la classe moyenne comme une punition des Russes, et non pas du Kremlin ; les actes de censure de la culture russe, habilement utilisés par la propagande officielle russe, sont également perçus comme une attaque contre la Russie elle-même. Les enquêtes d'opinion – notamment celles du centre Levada qui est indépendant – montrent qu'après un mois de guerre la cote de popularité de Vladimir Poutine est remontée au-dessus de 80 %. Dans les classes moyennes supérieures, beaucoup de Russes sont certainement hostiles à la guerre et ce sont eux qui ont manifesté et qui ont été arrêtés par la police. Ces arrestations ont brisé la volonté de manifester mais la majeure partie de la population était restée à l'écart de ce mouvement et elle estime actuellement que la guerre est légitime – et même plus légitime après un mois de guerre que dans les premiers jours de l'offensive. Ce qui n'incite pas à l'optimisme quant à un arrêt des hostilités. Mais ce n'est là qu'un aspect de la question car nous ignorons les buts de guerre du Kremlin.

Quant à ces buts de guerre, on peut se demander si le Kremlin ne poursuit pas, entre autres, des objectifs économiques. Plusieurs observateurs formulent cette hypothèse et il faut remarquer que dans son discours du 21 février, Vladimir Poutine a longuement détaillé l'aspect économique des choses, affirmant que l'Ukraine est un État failli qui a laissé à l'abandon ses infrastructures industrielles et énergétiques, et prenant maints exemples dans l'Est du pays. Encore faudrait-il que la Russie puisse ensuite exercer un contrôle politique sur les régions conquises... ■

propos recueillis par Bertrand Renouvin.

Le texte intégral est publié sur le blog de Bertrand Renouvin.

La guerre mondiale de la France



Le colonel Goya.

Le colonel Michel Goya, dont *Royaliste* a déjà présenté les thèses, revient ici sur les opérations extérieures de la V^e République.

1962 clôt le cycle des guerres de décolonisation. L'Armée française se modernise alors autour du projet nucléaire. Face à la menace principale, elle se prépare à un conflit de haute intensité, les interventions extérieures étant conçues comme ponctuelles et de peu d'ampleur.

Le conflit majeur en Centre-Europe n'aura pas lieu – la dissuasion nucléaire française y contribua grandement. En revanche, les opérations extérieures, de Bizerte au Sahel, devinrent permanentes.

Michel Goya nous propose un historique et une typologie

de ces 32 opérations importantes et de la centaine d'actions plus limitées. Pendant la Guerre froide, le théâtre fut surtout l'Afrique et le Proche-Orient. Puis la France contribua au maintien de l'ordre international. L'adversaire devint ensuite les organisations armées non étatiques.

Nos opérations extérieures reposent sur des forces professionnelles peu nombreuses, appuyées sur des bases locales en nombre décroissant. L'ensemble représentant 1 à 5 Groupements tactiques interarmes sur un total théorique de 140 dans l'Armée de terre.

Ces interventions reposent sur une dialectique entre trois modes d'action : la formation et le conseil aux forces locales, les renseignements et le soutien avec appui de l'aviation et de l'artillerie, l'engagement direct de nos forces. Selon les circonstances et les choix politiques, on déclinera les trois.

Sans entrer dans l'analyse de chaque opération, pourtant traitée excellemment, relevons un constat récurrent : le manque de moyens de transport stratégiques et d'hélicoptères lourds. Et souvent, l'inadéquation entre la définition de la mission, souvent floue, et les moyens engagés ou autorisés.

Nos interventions n'ont le plus souvent été possibles qu'avec un soutien américain, pour ne rien dire de la première guerre du Golfe et de l'Afghanistan où nous avons, faute de moyens, dû accepter un rôle de supplétifs. Michel Goya évoque aussi le « conflit sous le seuil » contre l'Iran et la Syrie qui se termina par une défaite humiliante.

La réduction du format de nos forces aggrava encore le fossé entre les ambitions affichées et la réalité de nos capacités. De plus en plus, on cherche à rassurer le public ou à envoyer un message aux alliés plus qu'à agir sur l'ennemi.

Les Présidents peuvent, grâce à nos institutions, engager facilement nos forces, mais la sortie de crise est plus problématique. L'auteur relève trois situations : les actions menées contre un adversaire étatique, qui peut accepter une défaite et faire des concessions, ont généralement été des succès pourvu que les moyens aient été adaptés ; lutter contre des adversaires infra-étatiques qu'il s'agit de détruire est plus difficile et supposerait plutôt de fixer des objectifs limités ; les opérations de stabilisation offrent un bilan encore plus mitigé, faute d'effectifs suffisants, de relève par des forces régionales, et d'Etats capables de se réformer.

Michel Goya appelle à une réorientation de notre défense, sans illusion sur le niveau de l'enveloppe globale, comprise entre 30 et 40 milliards d'euros constants depuis la décennie 1970. Capacité d'adaptation à la « surprise stratégique », et de changement de volume grâce à la réserve, culture du « rétrofit » c'est-à-dire d'utilisation nouvelle de matériels déclassés. ■

ÉRIC CÉZEMBRE.

► Michel Goya, *Le Temps des guépards. La guerre mondiale de la France de 1961 à nos jours*, Tallandier, janvier 2022.

Dans les revues

■ **Cité**. – Après quinze ans d'absence, *Cité* « s'invite (à nouveau !) dans le débat démocratique ». La nouvelle équipe – pilotée par Pierre-Henri Paulet et au sein de laquelle on retrouve Philippe Arondel, Ella Micheletti ou encore Frédéric Farah, que les lecteurs de *Royaliste* connaissent pour la qualité de leurs analyses – se lance comme défi de renouer avec les anciens lecteurs et d'en conquérir de nouveaux, et que tous y découvrent « des points de vue originaux et stimulants pour éclairer notre société complexe et imprévisible ». Fidèle à l'esprit de ses fondateurs, *Cité* entend poursuivre « un débat plus que jamais nécessaire sur l'avenir de la démocratie, sur la préservation de la souveraineté et du bien commun, et sur la poursuite d'un vif et fructueux dialogue entre les peuples ».

Le dossier du premier numéro de cette nouvelle formule,

intitulé *Crise du vote... Vote de crise*, cherche ainsi « à identifier les causes profondes – philosophiques, politiques, économiques – de la crise de la démocratie » en s'adossant sur le double constat selon lequel nous assisterions à un retour du vote de classe et sur l'aggravation du phénomène de l'abstention.

Jérôme Sainte-Marie revient sur les raisons qui l'ont poussé à délaisser une analyse du vote exclusivement fondée sur le clivage gauche-droite, pour lui préférer une construction politique « structurelle ». S'appuyant sur la sociologie des électeurs, il oppose un « bloc élitiste » à un « bloc populaire ». Le premier est « soudé, car animé par une idéologie europhile et libérale parfaitement cohérente » et s'apprête à reconduire Macron à la présidence. Le second a du mal à se doter d'une « force politique qui prenne systématiquement la défense des classes populaires », et « maintient pour l'heure son attachement à Marine Le

Pen ». Le politologue s'attache à débusquer les raisons qui poussent de plus en plus d'électeurs à l'abstention. Les causes ne sont pas que structurelles. Certes « les jeunes et les moins insérés [sont] ceux qui se mobilisent le moins », quand 89 % des retraités font le déplacement, mais en 2020 « un nouveau facteur nouveau est apparu (...) Le vote est un rituel républicain, un rituel d'appartenance à un groupe. Ce rituel se déploie avant tout dans le cadre de la commune. Mais aux dernières élections municipales, au premier tour comme au second, la participation a été très faible en raison de la pandémie de Covid. Quand un rituel s'interrompt, il est difficile de relancer. Ainsi, quand les fidèles ne vont plus à la messe, ils ont tendance à prolonger durablement leur absence... ».

Le dossier se poursuit par un article de Philippe Arondel. Cet économiste, juriste et philosophe trouve les raisons du désintérêt de nos concitoyens à l'égard de la politique dans la prééminence de

l'économie sur toute autre considération. A quoi bon aller voter, suggère-t-il, puisque tout projet alternatif au capitalisme financier est voué à l'échec ? Et d'en appeler « à inverser la tendance et à "décoloniser" nos imaginaires défaillants ». La philosophe Madeleine Arondel-Rohaut persiste dans le même registre, en convoquant les grands noms de la philosophie de l'Antiquité à nos jours pour chercher les racines de ce qui fonde la « pleine déshérence » du politique. Des témoignages d'élus locaux sur l'évolution des rituels électoraux recueillis et analysés par le journaliste Pierre Bonnay complètent le dossier qui se termine par une interview de William Benessiano consacrée au vote obligatoire, lequel fait l'unanimité contre lui dans les milieux de la recherche.

NICOLAS PALUMBO..

■ Revue *Cité* n°1 – mars 2022 – « Crise du vote... vote de crise. » (voir les tarifs d'achat et d'abonnement en page 15 de ce n°).

DR



par Gérard Leclerc

Radioscopie du progressisme

Si le progressisme a adopté un grand nombre de désinences, il a trouvé en la personne d'Emmanuel Macron son modèle tout à fait contemporain. Plutôt que de s'inscrire dans l'opposition entre gauche et droite, le président entend recomposer le paysage politique selon le clivage progressistes-conservateurs. Les seconds seraient voués au passéisme, les premiers seraient des réformateurs n'ayant de cesse « d'embrasser la modernité ». Et celle-ci se veut, assez classiquement, dans la ligne des Lumières. Frédéric Rouvillois qui a déjà publié un essai significatif sur le macronisme et sa parenté avec le saint-simonisme (1), peut résumer sa philosophie : « *Le progressisme présente un caractère prescriptif, et quasi religieux, ce qui n'étonne pas chez cet ancien élève des jésuites passé à Kant et aux Lumières : la foi dans le progrès, la raison et l'émancipation constituant les bases d'une nouvelle sacralité centrée autour de l'homme et de ses droits, destinée à se substituer aux religions du passé, épuisées, discréditées et en voie de disparition.* »

On se souvient des meetings de la première élection présidentielle de Macron, qui se terminaient crescendo en de véritables professions de foi gutturales. C'était bien l'affirmation d'une conviction extrême de qui voulait bouleverser le jeu. Loin de se résumer en habileté opportuniste – en quoi il se montre également expert – le macronisme entend changer la scène politique et le débat idéologique. Et ce dernier mot ne lui fait pas peur : « *Ce que je vous propose, c'est le grand combat de la volonté et de l'optimisme contre la nostalgie. De la transformation profonde contre l'immobilisme ou la nostalgie.* »

Si l'homme ne se veut pas philosophe, il n'en est pas moins pétri de philosophie, pas seulement à titre d'assistant de Paul Ricœur (ce qui pourrait plaider en sa faveur). C'est un des motifs qui a conduit Christophe Boutin, Frédéric Rouvillois et Olivier Dard à entreprendre un *Dictionnaire du progressisme* « afin d'éclairer le contenu et le champ d'un concept de plus en plus évoqué sans pourtant que l'on tente d'en définir les fondements [...] ».

Je n'aurai pas la prétention de résumer pareille richesse d'investigation. Peut-être le nom de Condorcet pourrait-il permettre une première plongée dans cette enquête, parce que le penseur est particulièrement rigoureux : « *Libéral optimiste en économie et ami de Turgot, rationaliste empiriste en éducation, républicain anticipateur des courants issus de la Révolution (mais tout d'abord en faveur d'un système censitaire), Condorcet n'est pas utopiste, tout en étant un visionnaire devenu la bête noire des montagnards et de jacobins.* » Cette remarque de Lucien Jaume permet de comprendre qu'un certain optimisme ne se traduit pas forcément en utopisme radical.

Patrice Gueniffey reprend la même thématique dans son article sur la Révolution française, en montrant comment le même Condorcet, avec Lavoisier, s'est trouvé en opposition avec un mouvement révolutionnaire qui s'affranchissait des rigueurs de la Raison : « *La Révolution connaissait à son tour la querelle des Anciens et des Modernes et, contre Voltaire et les encyclopédistes, elle avait fini par choisir le Rousseau du Discours sur les sciences et les arts contempteur de la raison, de la richesse et du progrès.* » Deux conceptions s'affrontent : « *Robespierre ne dénonçait-il pas la désespérante Raison et ne rappelait-il pas comment les philosophes avaient persécuté Jean-Jacques Rousseau parce qu'il avait marqué les limites des bienfaits supposés du progrès ? Et les besoins de l'âme ? Et la vertu indispensable de la République ?* »

L'espérance eschatologique est ainsi transposée dans l'horizon temporel

Néanmoins, Patrice Gueniffey se distingue de Lucien Jaume, parce que, pour lui, Condorcet est tout de même un utopiste. Avec Robespierre, il postule qu'il n'est pas impossible d'engendrer des hommes nouveaux. Mais l'utopie scientiste s'oppose à l'utopie morale. L'une et l'autre sont en tension. Sont-elles exclusives ? Sans doute pas. L'exemple du saint-simonisme n'est-il pas significatif d'une alliance entre un certain rationalisme et une nouvelle religion ? On a pu discerner chez un Teilhard de Chardin, dans sa volonté de mettre en cohérence science et religion, une nouvelle gnose, supérieure à bien d'autres tentatives mais conforme à un certain esprit du temps. Le négatif n'est pas absent de la pensée teilhardienne, comme l'a montré le Père de Lubac, ce qui n'est pas le cas de beaucoup de projections progressistes.

La principale de ces projections, c'est Karl Marx qui l'a inventée, en dépit de la présence de ce négatif dans la lutte des classes qu'il privilégie, car, avec la victoire du prolétariat et le passage par sa dictature, c'est bien la fin de l'histoire qui se trouve inaugurée. Une fin de l'histoire que le libéralisme a pu s'approprier curieusement après la chute de l'empire soviétique. C'est un monde nouveau qui doit surgir. L'espérance eschatologique est ainsi transposée dans l'horizon temporel. Le progressisme chrétien, qui a dominé le champ de la culture religieuse de l'après-guerre s'explique tout

entier par la contagion des messianismes. Le dominicain Jean Cardonnel, au lendemain de son voyage en Chine maoïste, avait voulu me persuader que le grand timonier avait créé un véritable Eden, qui comblait ses vœux de

chrétien d'avant-garde !

Nous sommes aujourd'hui très loin des mirages de la Révolution culturelle chinoise qui séduisit une partie impressionnante de notre intelligentsia. Mais le progressisme, dans ce qu'il a de perpétuellement inventif, a trouvé de nouveaux champs d'expérimentation. Celui de la biologie est aujourd'hui privilégié, en dépit des mauvais souvenirs laissés par l'eugénisme nazi. Pierre-André Taguieff résume bien le problème en signalant « *les capacités d'action de l'espèce humaine sur elle-même (...) que les optimistes enthousiastes pensent envisager, par-delà l'éradication de la plupart des maladies et l'amélioration des performances intellectuelles, la perspective de créer une nouvelle humanité qui incarnerait les valeurs faustiennes de santé parfaite, de jeunesse éternelle et d'immortalité.* » La perspective de « *l'homme augmenté* » laisse place à des anticipations qui font frémir et nous obligent plutôt à nous interroger sur ce que Gunther Anders appelait « *l'obsolescence de l'homme* ».

Le progressiste n'est pas toujours dans une telle trajectoire. Heureusement. Mais laissé à lui-même, sans contrepoids d'une sagesse, éventuellement conservatrice, il peut conduire à de dangereux basculements. C'est pourquoi on ne peut que rejoindre les trois directeurs de ce dictionnaire. Face à l'hubris moderne ou post-moderne, il convient de remettre en valeur « *l'importance de la prudentia, qui ne signifie ni immobilisme ni opposition stérile, mais vigilance pour qu'un "avenir radieux" ne se termine pas en cauchemar.* » ■

(1). Voir *Royaliste* n°1198 du 9 novembre 2020..

► Sous la direction de Christophe Boutin, Frédéric Rouvillois, Olivier Dard, *Le dictionnaire du progressisme*, Éditions du Cerf.

Chronique d'un malheur aggravé

Emmanuel Macron s'était présenté en 2017 comme le sauveur d'un pays usé par de pitoyables alternances. Après cinq années d'improvisations et de crises, il prend simplement place parmi les artisans du malheur français. Du bilan d'un échec, Marcel Gauchet tire de fortes leçons.

Il fut ce cavalier parti d'un si beau pas, avec le Louvre en arrière-plan et Versailles pour première scène. Nous n'y avons jamais cru mais il était possible d'y croire.

Surge tout à coup des arcanes du Pouvoir, le jeune Emmanuel semblait clore le cycle de l'alternance entre la droite et la gauche « de gouvernement » et disait vouloir lancer une nouvelle dynamique. Entré à l'Élysée « par effraction » si l'on considère les tensions et rivalités à l'intérieur du bloc oligarchique, il a gagné très classiquement la bataille électorale en utilisant le marchepied lepéniste. Le Président sortant compte bien reproduire ce médiocre exploit, qui lui a permis de maintenir le système quinquennal et la fraction de l'élite qui le fait fonctionner dans une ambiance marquée par l'implosion de la droite et de la gauche. Pour quels résultats ?

Marcel Gauchet estime que « *la politique étrangère est le domaine sur lequel [Emmanuel Macron] s'en est le mieux tiré* ». Nous ne partageons pas ce point de vue, tant le recul de la France sur les cinq continents nous paraît avéré (1). Le désaccord tient à la manière d'apprécier la trajectoire de la France dans l'histoire du monde. Marcel Gauchet juge que notre perte d'influence est irréversible et qu'il s'agit pour le président de la République de « gérer le déclin » – tel aurait été le mérite d'Emmanuel Macron – alors que nous estimons que la France peut retrouver son rang mondial.

L'élite contre le peuple. - Il est vrai que les conditions politiques d'un sursaut français ne sont pas réunies. Dans la conduite des affaires intérieures, Emmanuel Macron n'a pas répondu aux espoirs qu'il avait fait naître. Toujours attentif aux questions d'éducation, Marcel Gauchet crédite Jean-Michel Blanquer d'un juste diagnostic mais lui reproche des solutions bâclées dont les élèves et les professeurs, enfermés dans l'usine à gaz de la réforme du Bac, paient le prix.

La politique de l'environnement n'a pas été plus satisfaisante. L'État se croit obligé de ruser avec l'écologisme militant, qui n'est pas une religion séculière mais « *ce qu'il en reste à l'âge de l'image et de l'émotion* ». Les élites françaises, toujours soumises à l'Allemagne et honteuses de l'héritage nucléaire gaullien, sont surtout incapables de sortir de la contradiction qui



Le philosophe Marcel Gauchet. Son jugement sur le bilan de Macron est plus que sévère.

existe entre l'impératif écologique et les logiques de la mondialisation néolibérale.

Longuement analysée par Marcel Gauchet, la révolte des Gilets jaunes a des causes multiples mais il paraît utile de souligner, à la veille de l'élection présiden-

Dans le domaine social, on refuse toute revendication, alors qu'en matière sociétale on s'empresse de répondre aux injonctions de minorités activistes.

tielle, que la victoire d'Emmanuel Macron en 2017 avait « *achevé, à tort ou à raison, de signaler la prise du pouvoir par une élite surdiplômée, très bien intégrée dans la mondialisation [...]* » ce qui voulait dire consensus des vainqueurs dans l'indifférence au sort des vaincus ». Cette victoire, qui semblait ouvrir un espace politique, a été perçue, à juste titre, comme « *le signe d'un abandon irrévocable de populations laissées pour compte de la marche de l'économie et de la société, hors d'un assistanat humiliant* ». La réélection du Président sortant sera perçue comme la confirmation de cet abandon prémédité, hors des slogans de la campagne et des « chèques » distribués pour compenser la baisse du pouvoir d'achat.

Sur la lancinante question migratoire, Marcel Gauchet souligne le rôle des groupes de pression dans l'inertie publique : les associations militantes, qui gèrent les flux à la place de l'État, et divers groupes d'entrepreneurs qui maximisent leurs profits grâce à la main-d'œuvre clandestine. La gouvernance macronienne s'est accommodée sans aucune difficulté de cet état de fait – qui n'exaspère que les

populations dont elle se désintéresse – de même qu'elle a suivi le mouvement en matière de réformes sociétales sans s'interroger une seconde sur la manière dont les personnalités vont se structurer dans une société où le lien de filiation n'est plus constitutif. Dans le domaine social, la « *gouvernance* » reste impassible devant des centaines de milliers de manifestants, alors qu'en matière sociétale on s'empresse de répondre aux injonctions de minorités activistes. Il est vrai que les enjeux financiers sont considérables dans le premier cas et dérisoires dans le second...

L'échec européen. - Quant à l'Union européenne, Emmanuel Macron a tenté de sortir d'une impasse ainsi formulée : il y a dans l'élite française « *le conflit lancinant entre l'aspiration à se perpétuer comme grande puissance, ce qui suppose une Europe qui devrait être une grande puissance, et le triste constat que non seulement elle ne veut pas être une puissance mais qu'elle nous empêche d'en être une* ». En 2017, le nouvel élu a voulu sortir de l'impasse par la refondation de l'Union européenne, afin qu'elle devienne ce que l'élite française voudrait qu'elle soit. Cette refondation prétendait concilier deux visions inconciliables : la « *vision touristique-consumériste d'un monde sans frontière* » et celle d'un monde classiquement structuré par les rapports de force dans lequel l'Union européenne formerait un bloc capable de résister aux impérialismes américain et chinois. De grands discours et le concept de « *souveraineté européenne* » ont illustré cette ambition dont l'échec est patent. La crise sanitaire est venue souligner le caractère bureaucratique de l'Union européenne et le déclassement français qui tient pour partie aux effets destructeurs de l'euro.

L'épreuve de la pandémie est cependant porteuse de fortes leçons : c'est la nation qui est le lieu de la résistance collective, c'est l'État qui est l'acteur salutaire et « *c'est la politique au sens le plus fondamental du mot qui s'est vu restauré dans sa centralité en faisant exploser les dogmes économique-juridiques qui prétendaient la marginaliser* ». C'est l'occasion pour les Français de renouer avec le fil de leur histoire pour affronter et surmonter le déclassement qu'ils ont constaté et subi. La conclusion de Marcel Gauchet est pertinente et roborative. Il faut la faire partager, afin qu'elle devienne salutaire. ■

B. LA RICHARDAIS.

(1). Cf l'article d'Yves La Marck, « Sous l'étoile », *Royaliste* n°1231 du 28 mars 2022.

► Marcel Gauchet, avec Éric Conan et François Azouvi, *Macron, les leçons d'un échec, Comprendre le malheur français, II*, Stock, décembre 2021.



Alexandre-Gabriel Decamps (1803-1860), vue d'Hébron. — Domaine de Chantilly.

CDOMANE DE CHANTILLY, PHOTO: RENÉ-GABRIEL OÛEDA

Aumale, l'algérien

À l'occasion du bicentenaire de la naissance du duc d'Aumale, le musée Condé lui rend hommage.

Le château de Chantilly est l'œuvre d'un homme au destin exceptionnel : Henri d'Orléans, duc d'Aumale (1822-1897), cinquième fils de la reine Marie-Amélie et du roi Louis-Philippe. Jusqu'en mai 2022, deux expositions témoignent de sa vie en Algérie et de son inclination pour l'Orient. Ainsi, les *Dessins orientalistes* du musée Condé exposés dans le cabinet d'arts graphiques, et *Les manuscrits de Tagdemt* présentés dans le cabinet des livres, se complètent.

Plus qu'un style ou une école, l'orientalisme traverse différents courants artistiques. Son essor correspond à la période romantique et au début de la colonisation en Algérie. Les artistes recherchent de nouvelles sources d'ins-

piration au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Le duc d'Aumale a réuni ses premiers dessins orientalistes avant la révolution de 1848 qui l'a contraint à l'exil. Son choix ne portera que sur quelques grands artistes comme Delacroix, Decamps et Marilhat. Au début de son séjour en Angleterre (1848-1871), il collectionne l'art ancien dans sa résidence d'Orléans House. Puis, de 1864 à 1869, il constitue l'essentiel de sa collection de dessins orientalistes. En 1864, il acquiert l'un des carnets de dessins exécutés par Delacroix au Maroc. En février 1866 il achète au marchand Paul Durand-Ruel six aquarelles de la collection Dubois pour 28 000 francs : la *Vue de Judée* et la *Marche de Turcomans* (Decamps),

trois Marilhat, dont la *Caravane* et la *Halte, les Chanteurs Kabyles* (de Pils) qui concerne une région connue du duc. À Orléans House, en avril 1868, il crée une galerie de peinture qui inspirera celle de Chantilly. À son retour en France, après avoir reconstruit le château, il réunit ses dessins orientalistes dans la rotonde de la galerie de peinture.

En parallèle avec la présentation des dessins orientalistes dans le cabinet d'arts graphiques, l'exposition des manuscrits au sein du cabinet des livres témoigne de la curiosité du duc d'Aumale pour la culture arabo-islamique. Élément majeur du musée Condé à l'égal de la Galerie de peinture, le cabinet des livres du château de Chantilly constitue un exemple unique en France de conservatoire d'une ancienne bibliothèque princière. « *Atteint de bibliomanie* », Le duc d'Aumale hérite en 1830 des biens du dernier duc de Bourbon et notamment de 800 manuscrits de premier plan. Il complète cet ensemble par plus de 600 manuscrits et 17 000 imprimés rares.

Chantilly est célèbre pour abriter les trésors bibliophiles d'Henri d'Orléans. Mais il détient aussi de précieux représentants de l'art du livre oriental, dont les manuscrits écrits en arabe. Henri d'Orléans a servi en Algérie d'avril 1840 à février 1848, d'abord aux côtés de son frère aîné Ferdinand, puis comme gouverneur de la province de Médéah et enfin, à vingt-cinq ans, comme gouverneur général de l'Algérie en 1847. Il s'est illustré en mai 1843 lors de la prise de la Smalah d'Abd el-Kader. La

quasi-totalité des manuscrits orientaux de Chantilly en provient. Connaissant son goût pour les livres, les lieutenants du duc d'Aumale lui remettent des manuscrits lors de la prise de la Smalah. Les 38 ouvrages de Chantilly (datés du XVI^e au XVIII^e siècle) seraient les rescapés de la bibliothèque que l'émir projetait de fonder à Tagdemt. D'autres livres ayant appartenu à Abd el-Kader sont donnés au prince par des proches de l'émir, comme Léon Roches. Le duc d'Aumale, veuf et sans héritier direct, légua en 1886 le domaine de Chantilly et ses collections à l'Institut dont il était membre. ■

ALAIN SOLARI.

► « *Dessins orientalistes du Musée Condé* », cabinet d'arts graphiques, Château de Chantilly, jusqu'au 29 mai 2022 ; « *Les manuscrits de Tagdemt* », cabinet des livres, jusqu'au 30 mai 2022.

Le Carnet

■ **Le Petit Prince.** — Tout le monde a lu l'ouvrage de Saint Exupéry. En revanche, sa genèse est moins connue : c'est en admirant un portrait du comte de Chambord enfant, peint par Jean Dubois-Drahonet et exposé au musée des Beaux-Arts de Bordeaux que Saint Ex eut l'idée de son personnage. Une bonne raison pour aller découvrir la superbe exposition que le Musée des Arts Décoratifs consacre au prince-enfant et à son créateur, ainsi que le manuscrit original conservé à New York, pour la première fois présenté en France (Exposition « À la rencontre du Petit Prince », Musée des Arts Décoratifs, 107 rue de Rivoli, Paris 1^{er}, jusqu'au 26 juin).

■ **L'hôtel de la Marine.** — On se souvient du scandale de l'hôtel de la Marine que quelques aigrefins voulaient transformer sous Sarkozy en machine à fric. C'était sans compter sur l'action vigoureuse des Amis de l'hôtel de la Marine et de son dynamique président, Olivier de Rohan, qui alertèrent l'opinion et mirent fin à ce coup toré. L'ancien siège du ministère de la Marine a été superbement restauré par le Centre des musées nationaux et il offre au visiteur le plaisir de découvrir une des plus belles œuvres de la monarchie française. (Hôtel de la Marine, 2 place de la Concorde, Paris 8^e. Pour réserver votre visite : www.hotel-de-la-marine.paris)

Hommage

■ **Bobyversaire.** — Pézenas. Le nom de cette ville de l'Hérault est traditionnellement associé à celui de Molière, dont on célèbre cette année les 400 ans de sa naissance. Peut-être parce que l'on ne se rappelle guère que Boby Lapointe, un autre génie de la langue française, y est né le 16 avril 1922 et mort 50 ans plus tard, un 29 juin. Scaphandrier, inventeur d'un système d'embrayage pour voitures et de la numérotation « Bibi », acteur, musicien et surtout chanteur à la carrière météorique,

Boby Lapointe a fait les 400 coups dans sa ville natale. Un peu comme son ami Georges Brasseur, originaire de la ville voisine de Sète.

S'il n'avait été emporté par un cancer du pancréas, Boby Lapointe aurait eu 100 ans cette année. Sa barbe, son physique de catcheur, sa bonhomie et sa fantaisie manquent cruellement dans le paysage artistique actuel. Fort heureusement, si ses rires se sont envolés, il nous reste ses chansons, ses contrepèteries et tous les films (Tirez sur le pianiste, Les choses de la vie) où il crève l'écran malgré lui.

Pour les amateurs de Boby Lapointe, la visite du musée qui est consacré à l'enfant du pays dans sa bonne ville de Pézenas est un pèlerinage incontournable. Dans ce lieu, évidemment dénommé l'A-Musée, on trouve tout sur la vie de l'artiste, y compris l'intégralité de ses textes. A-Musée Boby Lapointe, 1, Place Gambetta, Pézenas. À noter également le 23^e Printival Boby Lapointe qui se tiendra cette année du 26 au 30 avril, toujours à Pézenas, en présence de très nombreux artistes et d'une foule d'amateurs de la bonne chanson française. ■

SAMUEL BON.

Un Commonwealth à la française

Œuvre de la Troisième République, l'Empire français ne pouvait se perpétuer qu'en changeant profondément de structure au prix de réformes qui devaient poser de manière inattendue la question de la monarchie.

Si l'on a coutume de dater le début de l'évolution de l'Empire de la conférence de Brazzaville et du discours de De Gaulle du 30 janvier 1944, celle-ci sera au cœur de toutes les ambiguïtés de la IV^e et de la V^e République. L'historien de la France Libre, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, retraçant les débats au sein du Comité Français de Libération nationale (CFLN) à Alger, souligne « un facteur généralement sous-estimé : la fascination du Commonwealth sur les Français Libres ». Ils rêvent d'un Commonwealth, mais à la française, qui combinerait « les franchises politiques des territoires avec la libre adhésion des populations à la francité et à l'idéal universaliste en préservant, par une sorte d'harmonie préétablie, la souveraineté française. » La quadrature du cercle.

L'ambiguïté se réfugiera derrière le concept de fédération adopté de tous côtés comme la troisième voie entre « sécession » et « assimilation ». Que le fédéralisme, qui n'est pas à l'époque défini en termes juridiques, soit trop lâche, et il ne serait qu'une étape vers le « séparatisme » ; qu'il soit trop fort et la France risquerait de n'être plus que la « colonie de ses colonies » (Édouard Herriot).

La question du chef de l'État. - « L'Union française », créée par le titre VIII de la Constitution du 27 octobre 1946, pour les gaullistes et les royalistes ne posait pas seulement la question du suffrage et de la représentation de l'outre-mer dans les assemblées mais surtout celle de la « reconstruction de la première magistrature de l'État et de la structure même du pouvoir dans ses éléments traditionnellement nommés législatifs et exécutifs : chef d'un exécutif renforcé, le Président de la République et de l'Union française est, comme aux États-Unis, le Président fédéral, et, comme le souverain de Grande-Bretagne et du Commonwealth, il est la communauté incarnée, le lien visible de l'Union. » (1).

Le Commonwealth avait subi une évolution radicale en août 1947 lors de l'indépendance de l'Inde : la République indienne était restée membre du Commonwealth qui désormais n'était plus « britannique » et où la Couronne était réputée « divisible » entre la personne du monarque et l'institution.

De la Constitution de la IV^e République, le Comte de Paris avait tiré une même conclusion : « La France, avait-il écrit dans *Entre Français* publié en janvier 1947, révisera sa philosophie politique ou perdra l'Empire... à moins qu'on ne parvienne à substituer aux indépendances juridiques les liens spirituels d'une allégeance personnelle... L'exemple anglais (montre que) la monarchie permet d'articuler un em-



Mgr le Comte de Paris lors de son déplacement au Gabon en 1957.

pire autrement que par la sujétion ou la stricte égalité juridique ». Dans son *Bulletin mensuel d'information* (2) daté du 27 novembre 1949 : « du Pacte colonial à l'Union française », il opposait les deux modèles anglais et français : au-delà de la monarchie, ce qui a permis à l'Empire britannique d'évoluer ce sont les liens humains et matériels.

Or la France n'avait pas de territoires

Pour le Comte de Paris, la question d'un Commonwealth à la française renvoyait à celle de la continuité de l'État en France.

comparables aux Dominions ; la préférence douanière et la position maritime reliaient toutes les parties du Commonwealth, ce qui était loin d'être le cas de l'Empire français ; la colonisation britannique avait introduit très tôt le *self-government* dont le Prince relevait qu'il avait été écarté à Brazzaville. Par-dessus tout, l'Angleterre avait su former des élites grâce à une politique d'éducation dont le Comte de Paris regrettait la criante insuffisance dans les possessions françaises en Afrique noire et en Algérie. L'usage d'une langue en partage sera bien plus tard reconnu comme le lien d'un ensemble francophone.

Le projet du comte de Paris. - Ce n'est qu'après la levée de la loi d'exil en 1950 que le Prince pourra découvrir officielle-

ment la réalité africaine lors de deux longues tournées en AOF à l'automne 1954 et en AEF au début 1957. Dans son *Bulletin* « Forme de l'État et Union française » du 28 mars 1957, il dénonçait le malentendu autour de « ce fédéralisme soudain brandi comme une panacée ». Le titre XIII de la Constitution du 20 septembre 1958 choisit une formule « neutre », la « Communauté », qui évitait les termes controversés de fédération et de confédération. Il fallut attendre la révision constitutionnelle du 4 juin 1960 pour se caler sur le modèle du Commonwealth en son article 86 qui reconnaissait qu'un État indépendant pouvait demeurer membre de la Communauté ou y accéder, alors qu'en 1958 les deux statuts étaient réputés incompatibles. Le *Bulletin du Comte de Paris*, le 25 mai 1960, « Une œuvre continue, la Communauté », y voyait l'aboutissement de ce qu'il n'avait cessé de promouvoir depuis dix ans. Quatre conditions étaient, selon lui, nécessaires à sa survie : coopération technique, zone franc, langue française, régionalisation. Une condition était indispensable : la continuité d'un État français.

Le Comte de Paris était allé plus loin sur un terrain où il s'estimait bien placé : « le Maroc à la croisée des chemins » (*Bulletin* du 26 mai 1955). Il avait résidé à Larache au Maroc espagnol depuis la mort de son père le duc de Guise (27 août 1940) jusqu'à l'automne 1943. Après le retour, le 7 novembre 1955, du roi Mohamed V (exilé à l'été 1953), le Prince se proposa pour être envoyé auprès de lui en qualité de premier ambassadeur de France. Le président du Conseil, Edgar Faure, familier du « Cœur Volant » (la résidence du Prince à Louveciennes), avait popularisé le slogan « l'indépendance dans l'interdépendance ». L'existence de rois ne devait pas empêcher l'appartenance de certains États associés à « l'Union française ». Le roi du Cambodge Norodom Sihanouk a toujours reconnu une forme d'allégeance à l'égard du général De Gaulle. De même qu'une République pouvait faire partie du Commonwealth présidé par un monarque, pourquoi une monarchie n'aurait-elle pas pu s'insérer dans un ensemble républicain à caractère monarchique ? ■

DOMINIQUE DECHERE.
(à suivre)

(1) Jules Monnerot (1908-1995), « Projet de statut de l'Union française », *Liberté de l'Esprit*, n°40, mai 1953, rapport présenté au Conseil national du RPF, Levallois-Perret, 1^{er} mars 1953. Frédéric Turpin, « Le Rassemblement du Peuple Français et l'Outre-Mer », *Cahier de la Fondation Charles de Gaulle*, n°13, 2004.

(2) *Bulletin mensuel d'information du Bureau Politique de Mgr le Comte de Paris*, 203 numéros du 24 janvier 1948 au 18 janvier 1967.

Brèves royales

■ **Norvège, les 26 et 27 mars** : visite du roi des Pays-Bas, Willem-Alexander, à la marine néerlandaise qui participe en Norvège aux exercices de l'OTAN « Cold Response ».

■ **Paris, le 31 mars** : réception à l'Académie française de Maurizio Serra par Xavier Darcos qui a rappelé au premier immortel italien que c'est un roi d'Italie qui a installé l'Institut au Quai Conti en 1805 : l'empereur Napoléon.

■ **Norvège, le 1^{er} avril** : déplacement du prince héritier Haakon de Norvège à Kirkenes, à la frontière de la Russie au nord du cercle polaire, fermée depuis la guerre ukrainienne.

■ **Madère, le 1^{er} avril** : commémoration du centenaire de la mort du dernier empereur d'Autriche, Charles I^{er}, en présence de toute la famille de Habsbourg.

■ **Jordanie, le 3 avril** : l'ex-prince héritier prince Hamzah, en résidence surveillée depuis la tentative de coup d'État du 3 avril 2021, renonce à son titre royal pour cause de désaccord avec les « dirigeants de son pays ».

■ **L'Europe monarchique se féminise et rajeunit** : deux reines (Royaume-Uni et Danemark) devraient bientôt céder leur trône à des successeurs mâles, Charles et Frederik ; à l'inverse cinq rois régnant ont des dauphines : Victoria, 45 ans, en Suède (Charles XVI a 76 ans), Elisabeth, 21 ans, en Belgique (le roi Philippe a 62 ans), Amalia, 19 ans, aux Pays-Bas (le roi Willem a 55 ans), Leonor, 17 ans, en Espagne (Felipe VI a 54 ans), auxquelles il faut ajouter en Norvège, Ingrid-Alexandra, 18 ans, intronisée au Conseil d'État le 21 janvier, sans attendre que son père, le prince héritier Haakon, succède au roi Harald V (85 ans). Elle serait la première reine de toute l'histoire de la Norvège. La Suède devrait s'ancrer au genre féminin pour longtemps, la princesse héritière ayant pour aînée une fille, Estelle, dix ans. Les dauphines, futurs chefs des armées, ont reçu une formation militaire. Le processus de succession a été accéléré par l'abdication du monarque dans trois pays : Pays-Bas (la reine Béatrix) et Belgique (Albert II) en 2013, Espagne (Juan Carlos) en 2014.

MARIE-JO YORK.

Communiqué

Communiqué de la NAR du 11 avril 2022.

■ À l'issue du premier tour de l'élection présidentielle, la Nouvelle Action royaliste constate et déplore une double impasse. Elle ne peut favoriser par ses suffrages le projet macronien de déconstruction étatique et nationale. Elle ne peut favoriser une candidate qui sera vouée à la paralysie dans l'exercice de ses fonctions et qui risque de subir de violentes campagnes de déstabilisation ajoutant au malheur français.

C'est pourquoi la NAR décide, à regret, de préconiser le vote blanc comme elle l'avait fait il y a cinq ans. Dès la fin de la période électorale, notre mouvement reprendra sa recherche obstinée d'une alliance patriotique et populaire offrant aux Français la possibilité de sortir des impasses dans lesquelles nous sommes enfermés. ■

Nouvelle revue Cité.

■ **Premier succès pour Cité.** - Les lecteurs de *Royaliste* ont répondu présents à l'occasion de la publication du premier numéro de la nouvelle Revue *Cité*, qui est parue le 24 mars. La souscription d'abonnements est d'ores et déjà satisfaisante et nous incitons vivement ceux qui ne l'ont pas encore fait à l'acheter ou à s'abonner.

Dans le contexte de la campagne électorale, *Cité* consacre ce premier dossier à la crise du vote avec, notamment, un grand entretien avec le politologue Jérôme Sainte-Marie, une mise en perspective de la déshérence du politique avec la philosophe Madeleine Arondel-Rohaut et le témoignage d'élus locaux sur l'évolution des rituels électoraux... Outre les recensions des ouvrages incontournables de ces dernières semaines, nos lecteurs pourront aussi apprécier l'hommage rendu à Coralie Delaume et le regard iconoclaste porté par l'économiste Frédéric Farah sur la question de la dette publique.

Le sommaire complet est consultable sur le site Internet de Cité : <https://revuecite.fr>

Tarifs :

Achat au numéro : 12,00 € (version imprimée) / 7,00 € (version numérique)

Abonnement 2 ans/4 numéros : 40,00 € (version imprimée) / 25,00 € (version numérique).

Soit par chèque à l'ordre de l'IFCCE/Cité à adresser à : IFCCE – 36-38, rue Sibuet, Bloc C, B.A.L. 13, 75012 PARIS.

Soit, directement en ligne, via l'adresse : <https://revuecite.fr/abonnement/>

Les mercredis de la NAR.

Les Mercredis de la NAR ont repris aux heures habituelles – de 20 h à 22 h – dans nos locaux parisiens du 36-38 rue Sibuet, 75012, Paris.

Mercredi 13 avril
Philippe Arondel

sur le thème « *La grande démission : pourquoi quitte-t-on son travail ?* »

Mercredi 20 avril
Arnaud Teyssier

Sur son livre : *Demain la V^e République ?*

Mercredi 27 avril et mercredi 4 mai :
pas de réunion en raison des congés scolaires

Mercredi 11 mai
Jean-Robert Raviot

sur le thème « *La guerre russo-ukrainienne et ses conséquences sur le système politique russe* »

Pour des raisons sanitaires et pour assurer la sécurité de tous les participants, nos réunions se tiennent à la fois dans nos locaux devant un public restreint et sous forme de visioconférence.

Dans la salle principale, nous ne devons pas dépasser dix personnes : notre invité, deux organisateurs et sept auditeurs vaccinés ou récemment testés, qui recevront une invitation spécifique.

Les autres auditeurs pourront assister à la réunion sur leur ordinateur. Pour suivre ces visioconférences, il suffit d'adresser un mail à : lejourn@nouvelle-action-royaliste.fr

Vous recevrez alors chaque semaine une invitation, adressée par voie de circulaire électronique avec un lien de connexion et vous pourrez poser par écrit vos questions à notre invité. Grâce à ce dispositif, nos abonnés et lecteurs non franciliens peuvent accéder directement à ces conférences, dont le public s'est très sensiblement élargi. ■

Nouveau abonnés :

Pour votre déclaration de revenus 2023 sur vos revenus 2022, vous pourrez déclarer les dépenses engagées dans le cadre d'un premier abonnement à un titre de presse d'information politique et générale, papier ou numérique, souscrit du 9 mai au 31 décembre 2022, pour une durée minimale de 12 mois (sous condition de revenu). Détail à retrouver sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites>

Royaliste

Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration

Bloc C – B.A.L 13

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone : 06 43 11 36 90

lejourn@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151 – 5772

Édité par la NAR

RNA W751214282 Siret 897 894 127 00017

Imprimé par Atenor

Siret 398 678 219 00021

Dépôt légal à parution. Publication d'information générale et politique.

CPAP n° 0324 D 84801

valable jusqu'au 31/03/24.

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6/01/1978 modifiée et au RGPD du 27/04/2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (20 €) ☐ SIX MOIS (30 €) ☐ UN AN (50 €) ☐ UN AN SOUTIEN (120 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (40 €) ☐ UN AN SOUTIEN (50 €)

☐ Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action Royaliste**

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS



Par Bertrand Renouvin et le comité directeur de la NAR

Nous voterons blanc

Ce nouveau duel avec Marine Le Pen, le président sortant l'avait voulu. Emmanuel Macron avait même théorisé l'affrontement entre les « progressistes » et les « nationalistes » afin de bénéficier, une nouvelle fois, du vote de rejet de l'extrême droite.

Nous sommes en effet dans le scénario qui permet à la classe dirigeante de se maintenir au pouvoir malgré de très vastes et très profonds mouvements dans le pays. Au soir du premier tour, ce scénario se reproduit sous une forme simplifiée et durcie. L'échec cinglant de Valérie Pécresse et l'effondrement d'Anne Hidalgo signifient que les ailes droite et gauche de l'oligarchie sont en voie de disparition par voie d'intégration dans le Bloc oligarchique dont Emmanuel Macron est le chef. Par un simple calcul d'efficacité en faveur du défenseur en place des privilèges, la France des métropoles a éliminé deux élus de poids qui ne pouvaient trouver un électorat de substitution dans les périphéries urbaines qui leur sont étrangères.

La logique voudrait qu'un Bloc populaire se constitue pour affronter le Bloc oligarchique et le battre. Mais les deux tendances contestataires qui se sont affirmées le 10 avril - celle de Marine Le Pen et celle de Jean-Luc Mélenchon - ne sont pas conciliables pour des raisons qui tiennent à l'histoire de la droite et à celle de la gauche plus qu'aux deux personnalités en présence. Cette situation avantage Emmanuel Macron, sans que son brio et son programme y soient pour quelque chose.

Avant le 10 avril, il était permis de rêver à une sortie de ce combat triangulaire. Mais les Verts ont échoué une fois de plus et Éric Zemmour n'a pas pu imposer sa radicalité xénophobe, qui est apparue en total décalage avec le mouvement tragique de l'histoire européenne. De fait, les trois quarts des Français ont voté pour les trois premiers candidats qui incarnent tant bien que mal ou semblent incarner des tendances idéologiques solides et des intérêts de classe bien identifiés. Emmanuel Macron incarne une classe constamment mobilisée pour la défense de ses pouvoirs, de ses avantages fiscaux, de ses rentes. Jean-Luc Mélenchon aurait pu mener après 2017 une politique de rassemblement patriotique en donnant à son programme écologique et social la cohérence d'une remise en cause radicale de l'Union européenne. Il a préféré les coups d'éclat, la liquidation de ses meilleurs lieutenants, les subtilités tactiques et les compromissions communautaristes qui le privent du deuxième tour. Marine Le Pen a tenté une politique de rassemblement, mais par atténuation de son programme et non par un dépassement constructif intégrant les acquis du courant hétérodoxe en économie. Il lui sera

donc difficile de mobiliser l'ensemble des classes moyennes et populaires - même si une victoire par surprise n'est pas à exclure.

Pour la Nouvelle Action royaliste, le choix de deuxième tour ne saurait résulter d'un pari et encore moins de la politique du pire. Notre décision résulte de critères relatifs à la souveraineté de la nation, au respect des institutions, aux conditions de la justice sociale. Il nous est dès lors impossible d'appeler au vote en faveur d'Emmanuel Macron. Le sortant ignore la fonction arbitrale, cultive la chimère d'une « souveraineté européenne », a entrepris une destruction méthodique de l'État qu'il compte poursuivre, veut imposer aux Français une inacceptable réforme des retraites, défendra, au besoin par la force, un système inégalitaire et s'est montré incapable de concevoir une politique économique capable de répondre aux enjeux industriels, aux attentes sociales et aux défis environnementaux, et une politique étrangère digne de l'histoire nationale et conforme aux intérêts de la nation française.

Quant à Marine Le Pen, nous ne pouvons apprécier son éventuelle élection au vu des éléments de programme qu'elle a présentés. Pour agir selon ses promesses, il faudrait que l'élue puisse disposer à l'Assemblée nationale d'une majorité conforme à ses vues et susceptible d'approuver le gouvernement qu'elle aurait constitué. Marine Le Pen ne croit pas à cette hypothèse puisqu'elle a annoncé qu'elle composerait un gouvernement d'union nationale. Ce qui signifierait, dans le meilleur des cas, que la présidente de la République serait réduite à un rôle d'autant plus passif qu'elle n'a pas, autour d'elle, les personnalités qui pourraient assurer le fonctionnement de la Présidence. Marine Le Pen serait alors obligée d'assumer une politique déterminée et conduite par un gouvernement qui ne serait conforme ni à ses vœux, ni à ceux de son électorat.

La Nouvelle Action royaliste constate et déplore une double impasse. Elle ne peut favoriser par ses suffrages le projet macronien de déconstruction étatique et nationale. Elle ne peut favoriser une candidate qui sera vouée à la paralysie dans l'exercice de ses fonctions et qui risque de subir de violentes campagnes de déstabilisation ajoutant au malheur français. C'est pourquoi la Nouvelle Action royaliste décide, à regret, de préconiser le vote blanc comme elle l'avait fait il y a cinq ans. Dès la fin de la période électorale, notre mouvement reprendra sa recherche obstinée d'une alliance patriotique et populaire offrant aux Français la possibilité de sortir des impasses dans lesquelles nous sommes enfermés. ■

LE COMITÉ DIRECTEUR DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE.

Sommaire

Page 2 – Pourquoi la France doit réarmer. – Sur le mur de Jean Chouan.

Page 3 – Vers une troisième gauche ? – Brèves de campagne.

Page 4 – Baccalauréat : une mascarade inutile. – La quinzaine sociale.

Page 5 – Enjeux agricoles.

Page 6 – Contradictions hongroises. – Voix étrangères. – Les Faits majeurs.

Page 7 – La mer Noire et la guerre en Ukraine.

Pages 8-9 – Ukraine : une invasion mûrement réfléchie.

Page 10 – La guerre mondiale de la France. – Dans les revues.

Page 11 – Radioscopie du progressisme.

Page 12 – Chronique d'un malheur annoncé.

Page 13 – Aumale, l'algérien. – Hommage à Bobby Lapointe. – Le Carnet.

Page 14 – Un Commonwealth à la Française.

Page 15 – Le mouvement royaliste.

Page 16 – Éditorial : Nous voterons blanc.